

**Stratégie sectorielle pour la promotion  
et la valorisation de la gomme arabique  
au Burkina Faso**

**(Période : 2011 – 2016)**

**Assurer le développement durable de la filière gomme arabique  
intégrée et professionnalisée en vue de positionner le Burkina  
Faso sur le marché mondial et de permettre une meilleure  
redistribution des revenus au profit des acteurs de la filière.**

**Décembre 2010**



**La présente stratégie a été élaborée par les acteurs de la filière gomme arabique et les institutions du Burkina Faso**

**Avec l'appui du programme : Tous ACP en faveur des produits de base agricole**



**Financé par la Commission Européenne**



**En collaboration avec :**

**Le Centre du Commerce International (ITC)**



**La CNUCED**



**La Banque Mondiale**



**La FAO**



**Le CFC**



Pour toute information sur la méthodologie utilisée pour le développement de cette stratégie, veuillez contacter:

Le Centre de Commerce International (ITC)  
Division des Programmes Pays  
Export Strategy  
Tel : +41 22 730 0111  
Fax : +41 22 730 0575  
Site web: <http://www.intracen.org>  
E-mail: [exportstrategy@intracen.org](mailto:exportstrategy@intracen.org)



## Table des Matières

LISTE DES ABREVIATIONS.....	7
MESSAGE DU MINISTERE .....	9
RESUME EXECUTIF.....	11
INTRODUCTION .....	13
OBJECTIF ET CHAMP COUVERT .....	15
Objectif de la stratégie.....	15
Champ couvert par la stratégie.....	15
CONTEXTE GENERAL DE LA FILIERE .....	17
Evolution historique .....	17
Dynamique en cours.....	17
Caractéristiques clés pour le succès de la Gomme.....	19
Atouts de la filière gomme arabique du Burkina Faso .....	20
Faiblesse de la filière gomme arabique du Burkina Faso .....	21
Situation et perspective de l'économie de la gomme arabique au niveau mondial...	21
RESUME DE LA STRATEGIE.....	25
Vision de la stratégie .....	25
Objectif N° 1 : Améliorer et sécuriser le potentiel productif.....	27
Objectif N° 2 : Améliorer l'organisation des acteurs directs de la filière (producteurs, collecteurs, exportateurs) .....	29
Objectif N°3 : Augmenter la production et Améliorer la qualité de la gomme .....	31
Objectif N°4 : Améliorer le financement de la filière.....	33
Objectif N° 5 : Améliorer la commercialisation interne et externe de la gomme .....	35
SENARII DES RESULTATS POTENTIELS.....	37
PLAN DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE .....	39
CADRE DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE .....	51
Annexe 1 : La chaine de valeur de la Gomme Arabique au Burkina Faso .....	53
Annexe 2 : Actions prioritaires .....	55
Annexe 3 : Estimation des coûts de mise en œuvre de la stratégie .....	61
Annexe 4 : Liste des participants (rencontre du 23-24 mars 2010) .....	63
Annexe 5 : Liste des participants (rencontre du 16 – 17 septembre 2010).....	65
Annexe 6 : Liste des membres du comité d'élaboration de la stratégie.....	67



## LISTE DES ABREVIATIONS

ACP	Afrique Caraïbes Pacifique
ALG	Autorité du Liptako Gourma
APEFE	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger
APFNL	Agence de Promotion des Produits Forestiers Non Ligneux
ARSA	Programme Amélioration des Revenus et de Sécurité Alimentaire
BM	Banque Mondiale
BRS	Banque Régionale de Solidarité
ITC	Centre du Commerce International
CCI-BF	Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CES/DRS	Conservation des Eaux et des Sols / Restauration des Eaux et des Sols
CFC	Fond commun pour les produits de base
CILSS	Comité Inter Etats de Lutte Contre la Sécheresse au Sahel
CIR	Cadre Intégré Renforcé
CNRST	Centre National de Recherche Scientifique et Technique
CNSF	Centre National des Semences Forestières
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
CT	Collectivité Territoriale
DGEAP	Direction Générale des Espaces et des Aménagements Pastoraux
DGCN	Direction Générale de la Conservation de la Nature
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
DGDI	Direction Générale du Développement Industriel
DLRSF	Direction de la Législation, de la Réglementation et de la Sécurisation Foncière
DOPAIR	Direction de l'Organisation des Producteurs et de l'Appui aux Institutions Rurales
DPF	Direction des Productions Forestières
DPV	Direction de la Protection des Végétaux
DRECV	Direction Régionale de l'Environnement et du Cadre de Vie
DREDD	Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable
DTA	Département des Technologies Agroalimentaires
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Emploi
FRSIT	Forum de Recherche Scientifique et d'Innovation Technologique
GDT	Gestion Durable des Terres
GTZ	Coopération Technique Allemande
IEC	Information Education Sensibilisation
IMF	Institution de Micro Finance
INERA	Institut National de l'Environnement et de la Recherche Agronomique
IREMLCD	Initiative Régionale Environnement Mondiale et Lutte Contre la Désertification
MAECR	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale
MAHRH	Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MCPEA	Ministère du Commerce et de la Promotion de l'Entreprenariat de l'Artisanat
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MDP	Mécanisme de Développement Propre
MID	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement
MM	Mécanisme Mondial
NGARA	Network for Natural Gums and Resins in Africa
ONAC	Office National du Commerce Extérieur
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation de Producteurs
PADAB 2	Programme d'Appui Danois au Développement de l'Agriculture du Burkina 2ème Phase
PAGED/PFNL	Projet d'Amélioration de la Gestion et de l'Exploitation Durable des PFNL
PDA	Programme de Développement Agricole
PDA/ECV	Programme Décennal d'Action 2006-2015 du secteur de l'Environnement et du Cadre de Vie
	Programme de Développement de l'Elevage du Liptako Gourma

PFNL	Produit Forestier Non Ligneux
PLCE/BN	Programme de Lutte Contre l'Ensablement dans le Bassin du Niger
PNGT 2	Programme National de Gestion des Terroirs 2ème Phase
PNE	Politique Nationale en matière d'Environnement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RCPB	Réseau des Caisses Populaires du Burkina
RNA	Régénération Naturelle Assistée
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée pour le Développement Durable
SISM/SIM	Systèmes d'Informations sur les Marchés
SVRPF	Sécurisation et Valorisation des Ressources Pastorales et Forestières dans la province du Yagha
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
VDS	Association des Volontaires pour le Développement au Sahel
VTE	Village Tree Enterprise
WBI	Wallonie Bruxelles International

## **MESSAGE DU MINISTERE**

Le présent document de stratégie de développement de la filière gomme arabique est le fruit des réflexions, débats et concertations menés par les différents acteurs de la filière au Burkina Faso. A ce titre, ce document de stratégie est une consolidation des propositions des acteurs de la filière et des études préliminaires réalisées sur la question de la gomme arabique au Burkina Faso. Cette stratégie vise à assurer le développement durable d'une filière gomme arabique intégrée et professionnalisée en vue de positionner le Burkina Faso sur le marché mondial et de permettre une meilleure redistribution des revenus au profit des acteurs de la filière.

Ainsi, la stratégie envisage de renforcer la filière afin qu'elle puisse contribuer de manière significative à la lutte contre la pauvreté, notamment en soutenant le développement rural et en combattant la dégradation des terres. Elle vise également à sortir la filière de l'ornière et positionner le Burkina Faso sur la liste des pays producteurs et exportateurs de gomme.

Le développement de la filière gomme arabique est d'une grande importance pour les plus hautes autorités du pays depuis ces deux dernières décennies. Il s'inscrit dans les différentes orientations du gouvernement en matière de développement (notamment le Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CLSP), la Stratégie de Croissance Accélérée pour un Développement Durable (SCADD) en cours d'élaboration, le Programme Pays de Gestion Durable des Terres (GDT), la Politique Nationale en matière d'Environnement (PNE), le Programme Décennal d'Action de l'Environnement et du Cadre de Vie 2006 – 2015 (PDA/ECV), etc.). Il s'insère également dans la Stratégie Nationale de Promotion et de Valorisation des PFNL et précise davantage les orientations et actions relatives à la gomme arabique.

La présente stratégie, résultat des échanges entre les acteurs des différents maillons de la chaîne des valeurs, les représentants des services de l'Etat, les autres acteurs de développement, s'est instruite des initiatives antérieures en rapport avec le développement de la filière.

Le processus d'élaboration de cette stratégie, par son caractère participatif, a fait naître une synergie au niveau des différents acteurs, et cela a renforcé leur conviction dans la possibilité de développer la filière au Burkina Faso. Une opportunité qui ne peut être garantie que par l'implication et la contribution des différents segments de la filière et partenaires d'appui et de mise en œuvre.

Afin que cette stratégie contribue véritablement au développement de la filière, elle doit servir de cadre de référence pour la planification et la coordination des actions tant au niveau des acteurs directs (producteurs, transformateurs, commerçants) qu'au niveau des acteurs indirects (structures étatiques, ONG, PTF, etc.). Il s'avère également nécessaire, qu'elle bénéficie des ressources adéquates et qu'elle dispose d'un cadre de mise en œuvre conséquent, à même de solliciter les parties prenantes, afin de favoriser les synergies possibles dans la mise en œuvre.

Le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable

**Salifou SAWADOGO**  
*Officier de l'Ordre National*



# RESUME EXECUTIF

## **Contexte**

Pays sahélien au cœur de l'Afrique Occidentale, le Burkina Faso compte plus de 12 millions d'habitants dont plus de 80% vivent des activités agricoles et pastorales.

Les aléas climatiques couplés aux actions anthropiques néfastes ont conduit à une dégradation des ressources naturelles, dont les ressources forestières. Il en résulte une baisse de la productivité des sols et une paupérisation des populations rurales notamment.

En réponse à cette tendance, le gouvernement a développé des politiques et stratégies visant entre autres à assurer l'utilisation durable des ressources forestières et à garantir la sécurité alimentaire. La présente stratégie en utilisant une approche par l'analyse de chaîne de valeur a été élaborée de manière participative par plus de 70 parties prenantes clés des secteurs publics et privés de la filière gomme arabique

La promotion des gommiers et de la gomme entreprise depuis quelques années au Burkina Faso s'inscrit dans cette démarche en vue de l'accroissement des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) à la diversification des revenus, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté en milieu rural. Malgré son potentiel gommier non négligeable (estimé à 286 000 ha) et la croissance du marché international, la filière gomme arabique au Burkina Faso, peine à se développer.

C'est dans l'optique de dynamiser la filière gomme arabique, à travers une synergie d'action et une conjugaison des ressources et des efforts, que la stratégie de développement de la filière a été élaborée. Il est anticipé que sa mise en œuvre contribuera à la création de revenus additionnels pour les producteurs ruraux, à une meilleure gestion des ressources sylvo-pastorales pour la protection de l'environnement.

## **Bénéficiaires et impacts**

Les impacts attendus de la mise en œuvre de la stratégie sont :

- une amélioration substantielle et durable des revenus des groupes défavorisés vivant dans les zones rurales de production, principalement ceux qui participent à la cueillette et commercialisation de la gomme,
- une meilleure gestion, concertée et durable, des ressources sylvo-pastorales dans les zones de production ainsi que leur renforcement, par l'ensemble des utilisateurs (bergers, cueilleurs,...)

Les bénéficiaires directs visés dans la présente stratégie sont les acteurs directs de la filière, notamment les producteurs (cueilleurs et planteurs), les commerçants de gomme (les collecteurs), les exportateurs et les industriels, tandis que les bénéficiaires indirects sont les pouvoirs publics pour qui ce document peut contribuer dans l'élaboration et la planification de politiques et programmes dans le cadre du développement intégré des différentes régions productrices du pays.

## **Situation du secteur**

A l'heure actuelle, la part de la gomme arabique du Burkina Faso sur le marché international est insignifiante compte tenu de divers facteurs qui freinent le développement de la filière. En effet, sur la période de 2004 à 2008, sur un volume de la production mondiale estimé à 290 573 tonnes, le Burkina n'a exporté (selon les statistiques officielles) que 200 tonnes soit à peine 0,07% du volume exporté par les pays africains. La contribution de la filière au PIB est difficilement appréciable du fait que la gomme qui suit les circuits informels est beaucoup plus importante que celle exportée officiellement. A cours des cinq dernières années, les statistiques disponibles font état de 82 tonnes de gomme exportés en moyenne par le Burkina Faso ; bien entendu ce chiffre ne prend pas en compte les quantités qui sortent par les frontières du Mali et du Niger.

## **Objectifs de la stratégie**

L'élaboration de la Stratégie sectorielle pour la promotion et la valorisation de la gomme arabique au Burkina Faso et son plan de mise en œuvre, a été soutenue par la vision d'assurer le développement durable de la filière gomme arabique intégrée et professionnalisée en vue de positionner le Burkina Faso sur le marché mondial et de permettre une meilleure redistribution des revenus au profit des acteurs de la filière.

Elle vise à améliorer les performances de la filière, à permettre le développement concerté des activités et à proposer un cadre permettant d'allouer les ressources de façon transparente et efficace.

La Stratégie sectorielle pour la promotion et la valorisation de la gomme arabique au Burkina Faso et son plan de mise en œuvre ont été élaborés pour :

- améliorer les performances de la filière sur toute sa chaîne de valeur, notamment au niveau de la production, la commercialisation (interne et externe) et la transformation ;
- permettre le développement concerté des activités hiérarchisées de mise en œuvre à travers un cadre et un plan comprenant des activités préalablement répertoriées et arrêtées de façon participative ;
- intégrer de façon dynamique les mesures de progrès afin de faciliter la planification, la mise en œuvre et le suivi du plan de mise en œuvre ;
- proposer un cadre permettant d'allouer les ressources (financières, humaines, technologiques, etc.) de façon transparente et efficace en se basant sur la contribution de chaque activité au développement de la filière et sur les résultats escomptés ; ceci, en allouant les ressources non seulement à bon escient, mais aussi de manière pragmatique.

La stratégie sectorielle a également été élaborée pour servir de référentiel global de toutes les initiatives de soutien au développement de la filière au niveau national. De ce fait, elle cherche à établir des synergies entre toutes les interventions cohérentes au niveau de ce secteur.

## **Résultat court terme anticipés**

La mise en œuvre de la stratégie devrait conduire à des résultats courts terme, dont les principaux sont : le renforcement et la gestion durable des ressources forestières pourvoyeuses de gomme, l'organisation des différents maillons de la filière et le renforcement de leurs capacités techniques en termes de production et de commercialisation, la valorisation au niveau local de la gomme, etc.

Les politiques de développement définies par le Burkina, notamment dans la SDR, le CLSP, mettent l'accent sur le développement des productions agro-sylvo-pastorales.

Ainsi, de par ses objectifs visés et ses résultats attendus, la présente stratégie s'aligne avec certains projets et programmes de développement en cours d'exécution ou en préparation, notamment en ce qui concerne la gestion des terres et la promotion du secteur privé. Des programmes de développement ayant des composantes « récupérations des terres dégradées » et / ou « promotion des activités génératrices de revenus », sont des opportunités de synergie, respectivement pour les activités de la stratégie liées au renforcement du potentiel productif et l'appui au financement et à la commercialisation.

## **Le cadre de mise en œuvre**

Afin d'assurer une mise en œuvre efficiente de la stratégie un cadre de mise en œuvre composé des acteurs privés et publiques de la filière sera mis sur pied. Il aura la responsabilité de coordonner et d'évaluer la mise en œuvre de la stratégie. Il produira périodiquement des rapports de suivi de la mise en œuvre et des analyses à même de relever les insuffisances et proposera des solutions potentielles aux autorités compétentes.

L'APFNL est l'institution clé de la mise en œuvre de la stratégie de par son rôle centrale dans le secteur des PFNL et de par sa stratégie nationale des PFNL. Le comité de suivi de la mise en œuvre de la stratégie, les ministères et agences Burkinabés concernées et les partenaires privés auront un rôle déterminant dans le succès de sa mise en œuvre.

## INTRODUCTION

Le Burkina Faso, à l'instar des autres pays de la sous région, s'est doté d'instruments d'orientation en matière de développement. Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)<sup>1</sup>, la Stratégie de Développement Rural à l'Horizon 2015 (SDR), la Politique Nationale en matière d'Environnement (PNE), traduisent les préoccupations du gouvernement et présentent les pistes d'actions pour un développement durable.

Dans le domaine des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL), une stratégie nationale et un plan d'actions national ont été élaborés et sont en cours d'adoption par le Gouvernement pour leur promotion et valorisation. La gomme arabique fait partie des produits identifiés comme créneaux porteurs. Aussi, plusieurs initiatives, gouvernementales et privées, ont-elles été entreprises pour son développement. Cependant cette filière peine à se développer, malgré l'évolution croissante de la demande de la gomme sur le marché international.

C'est dans ce contexte que le gouvernement du Burkina Faso a sollicité l'appui de l'Union Européenne, dans le cadre du programme Tous ACP pour les produits de base agricoles (AAACP), afin de l'accompagner dans l'élaboration d'une stratégie sectorielle à même de développer la filière. Le Centre de Commerce International (ITC), a ainsi été mandaté pour apporter son assistance technique lors à l'élaboration de la présente stratégie.

L'appui méthodologique de l'ITC a permis de mener un processus participatif, intégrant tous les acteurs, directs et indirects, qui interviennent dans la filière. L'agence de Promotion des Produits Forestiers non Ligneux (APFNL), une structure du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) a été l'institution répondant au niveau national.

Suivant la méthodologie de l'ITC, le processus d'élaboration de la stratégie s'est déroulé selon les étapes principales suivantes (par ordre chronologique):

- Réunions de cadrage et de concertation : Une mission de l'ITC a séjourné du 30 novembre au 04 décembre 2009 au Burkina Faso pour préparer le processus. Il s'agissait d'assurer la mobilisation des parties prenantes clés, d'obtenir la validation de la méthodologie et de l'agenda de travail pour l'élaboration de la stratégie. Organisée par l'Agence de Promotion des Produits Forestiers Non Ligneux (APFNL – organisation hôte de la stratégie) avec une participation effective du Ministère du Commerce, la mission a rencontré plusieurs acteurs de la filière, des institutions nationales et des partenaires au développement.
- Atelier de lancement : Un premier atelier de lancement du processus s'est tenu les 23 et 24 mars 2010 à Ouagadougou, au cours duquel les participants ont participé activement à l'élaboration de l'état des lieux de la filière gomme arabique au Burkina Faso et proposé des actions susceptibles de lever les obstacles identifiés. Cet atelier a connu la participation de plus de 70 personnes représentant les acteurs des différents maillons de la filière au niveau des différentes régions de production, les représentants des ministères (Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH), Ministère du Commerce de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat (MCPEA), Ministère de l'Economie et des Finances, Ministères des Ressources Animales (MRA), , Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ), les représentants des services déconcentrés du MEDD, la Recherche, les représentants de projets et programmes et des partenaires techniques et financiers. L'atelier, à la fin de ses travaux, a mis en place un groupe de travail chargé d'approfondir la recherche et les réflexions et de proposer un plan de mise en œuvre répondant aux principaux enjeux identifiés.
- Travaux de recherche et d'approfondissement : Ces travaux de développement ont consisté à effectuer un travail de recherche et de consultation afin d'améliorer et de compléter les propositions d'objectifs, d'activités et de partenaires de mise en œuvre jusqu'ici retenus. Dans ce cadre, des rencontres avec des structures intervenant dans la filière ont été menées. Il s'agit des institutions de l'Etat (MATD, DTA, DLSRF, ...) des partenaires au développement, des Institutions financières, des industriels, des programmes en cours intéressant la filière gomme arabique, etc. Les résultats de ces rencontres ont permis d'élaborer le plan de mise en œuvre de la stratégie.

---

<sup>1</sup> Une Stratégie de Croissance Accélérée pour le Développement Durable (SCADD) est en cours d'élaboration en lieu et place du CSLP

- Atelier de validation : Un deuxième atelier s'est tenu les 16 et 17 septembre 2010 pour valider le Plan de Mise en Œuvre issu du premier atelier et approfondi par le groupe de travail. Cet atelier a vu la participation des acteurs présents au premier atelier auxquels se sont ajoutés des représentants des collectivités territoriales et des structures de micro finance. La validation du Plan de Mise en Œuvre a suivi un processus rigoureux afin de garantir la réussite de l'exécution des activités. Les travaux de groupe qui en ont découlé ont permis:
  - de vérifier la pertinence, la cohérence et la faisabilité des objectifs et activités proposés et de les affiner davantage, voire d'en considérer de nouveaux ; cet exercice a notamment permis de faciliter l'identification des programmes/projets existants ainsi que de nouveaux partenaires de mise en œuvre ; cela a également offert l'opportunité aux acteurs de rediscuter les responsabilités de chaque acteur impliqués et les moyens à mobiliser pour atteindre ces objectifs ;
  - de renforcer le processus d'appropriation et de validation par les partenaires de mise en œuvre et les acteurs de la filière ;
  - de définir plus clairement les indicateurs de progrès afin d'évaluer continuellement le degré d'avancement dans la réalisation des missions assignées aux responsables de la mise en œuvre ;
  - d'identifier les actions prioritaires devant être mises en œuvre.

Le présent document est donc le fruit de ce processus auquel tous les acteurs, directs ou indirects, de la filière ont contribué.

## OBJECTIF ET CHAMP COUVERT

### ***Objectif de la stratégie***

La Stratégie sectorielle pour la promotion et la valorisation de la gomme arabique au Burkina Faso et son plan de mise en œuvre ont été élaborés pour :

- améliorer les performances de la filière sur toute sa chaîne de valeur, notamment au niveau de la production, la commercialisation (interne et externe) et la transformation ;
- permettre le développement concerté des activités hiérarchisées de mise en œuvre à travers un cadre et un plan comprenant des activités préalablement répertoriées et arrêtées de façon participative ;
- intégrer de façon dynamique les mesures de progrès afin de faciliter la planification, la mise en œuvre et le suivi du plan de mise en œuvre ;
- proposer un cadre permettant d'allouer les ressources (financières, humaines, technologiques, etc.) de façon transparente et efficace en se basant sur la contribution de chaque activité au développement de la filière et sur les résultats escomptés ; ceci, en allouant les ressources non seulement à bon escient, mais aussi de manière pragmatique.

La stratégie sectorielle a également été élaborée pour servir de référentiel global de toutes les initiatives de soutien au développement de la filière au niveau national. De ce fait, elle cherche à établir des synergies entre toutes les interventions cohérentes au niveau de ce secteur.

Ce document de stratégie sert également de support de communication et de plaidoyer pour la filière.

La stratégie concerne l'ensemble des acteurs de la filière :

- les producteurs ;
- les collecteurs ;
- les exportateurs ;
- les transporteurs ;
- les transitaires ;
- les structures de contrôle de la qualité ;
- les institutions de finance ;
- les institutions de recherche ;
- les structures d'encadrement ;
- les associations et les ONG impliquées dans le secteur ;
- les agences gouvernementales spécialisées et l'administration ;
- les institutions internationales ;
- les collectivités territoriales.

### ***Champ couvert par la stratégie***

La stratégie couvre les différents domaines du secteur de la gomme arabique pour satisfaire à la fois le marché local et le marché international. Outre l'appui aux producteurs, elle tient compte également des services d'appui au commerce, des agences gouvernementales impliquées dans le secteur, des acheteurs et des fournisseurs.

Les trois défis majeurs actuels du secteur de la gomme arabique du Burkina Faso sont l'augmentation des volumes de production et le développement de la qualité, qui doivent permettre de s'imposer sur le marché, et la structuration de la filière qui permet d'améliorer les revenus des producteurs.

De ce fait, la stratégie vise, à travers une politique cohérente et des actions concertées et synergiques, à :

- augmenter la production et garantir la pérennité des ressources gommifères ;
- augmenter la qualité de la gomme mise sur le marché ;
- assurer une meilleure organisation de la filière qui garantisse une redistribution équitable des ressources générées ;

- améliorer les capacités techniques et financières des acteurs des différents maillons.

## **Objectifs quantifiés de développement de la filière**

Les objectifs quantifiés fixés par les acteurs de la filière, en tenant compte du potentiel et des engagements attendus des acteurs, est de 1000 tonnes de gomme arabique commercialisées par an à la cinquième (5<sup>ème</sup>) année de mise en œuvre de la stratégie. L'objectif de valorisation / utilisation au niveau national est de 5% de cette production.

Il s'agit ainsi de multiplier par 10, et au bout de 5 ans, la commercialisation de la gomme au Burkina Faso. Le potentiel des ressources gommifères, l'amélioration attendue des statistiques sur la production et la commercialisation de la gomme, la demande du marché international, etc. sont des facteurs qui permettront d'atteindre ces objectifs quantifiés.

## **Bénéficiaire cibles**

Les principaux bénéficiaires directs de cette stratégie sont les acteurs directs de la filière, c'est-à-dire : les producteurs, représentés dans leur grande majorité par les groupes défavorisés (femmes, bergers, enfants, etc.), les collecteurs, les exportateurs, les industriels.

Parmi les bénéficiaires indirects, les pouvoirs publics pourront, grâce à ce document, élaborer et planifier des politiques et programmes dans le cadre du développement intégré des différentes régions productrices du pays.

## **Impacts visés de la stratégie**

Les principaux impacts visés par la stratégie sont :

- l'amélioration des conditions socio-économiques des producteurs / cueilleurs, notamment les femmes, les jeunes et les bergers ;
- la dynamisation à différents niveaux de la filière, notamment le tri, le transport, la transformation (industrie) et la commercialisation ;
- l'amélioration de l'environnement dans les zones de production à travers l'entretien et l'aménagement des peuplements de gommiers.

## **Importance socio-économique et écologique de la filière**

La cueillette de la gomme est pratiquée par des groupes vulnérables (les femmes, les jeunes, les bergers) parmi les plus pauvres de la population. Ces acteurs tirent des revenus additionnels substantiels de la filière. De ce fait la filière prend en compte les aspects genre et contribue au développement socio économique des zones de production.

Les acacias gommiers sont parmi les espèces végétales les mieux adaptées aux conditions climatiques drastiques du Sahel. Ils jouent un rôle important dans la lutte contre la dégradation des terres : ils protègent le sol contre l'érosion hydrique et éolienne. Ils contribuent également à la séquestration du carbone. Dans certaines zones du Burkina, notamment dans sa partie Nord, ils constituent l'essentiel du couvert végétal.

Par ailleurs, les acacias gommiers, en tant que légumineuses, fixent l'azote dans le sol, et de ce fait contribuent à la qualité des sols et augmentent le potentiel agro-pastoral des zones concernées

## CONTEXTE GENERAL DE LA FILIERE

### ***Evolution historique***

Au Burkina Faso, les politiques de développement et de valorisation de la gomme arabique ont connu des fluctuations. Il apparaît toutefois, que les pouvoirs publics successifs, ont toujours eu le souci de promouvoir le commerce de la gomme arabique. Ainsi, de nombreuses initiatives ont été développées dont certaines sont en cours au plan stratégique, opérationnel et institutionnel.

### ***Initiatives avant les indépendances***

Divers documents confirment que l'utilisation et la spéculation commerciale de la gomme arabique sont connues au Burkina Faso depuis longtemps.

- Ainsi, en 1927, le professeur français Emile Perrot, signalait la présence d'Acacia senegal à Kaya et dans le Gourma et l'existence du commerce de la gomme arabique à Dori.
- Le décret du 04 juillet 1935 signé du gouverneur du Soudan Français interdisait l'abattage d'Acacia senegal sans accord express de l'agent forestier ou du commandant de cercle.

### ***Initiatives des années 70 à 80***

- En 1973, une mission de prospection de la gomme arabique dans l'actuel Sahel burkinabè a été effectuée par la société IRANEX export (actuel Colloïdes Naturels Internationaux).
- La Caisse de Stabilisation des Produits Agricoles, en 1978, a mené des actions visant l'organisation de la collecte, l'achat et l'exportation de la gomme arabique dans le cadre du projet « gomme arabique ».
- En 1981, un projet de création de la « Société d'Exploitation des Gommages de Haute Volta » (SODEGOM/HV) a été initié par un particulier (médecin français à la retraite, M. Macario), lequel a mené des investigations sur le territoire national afin d'apprécier le potentiel disponible.

En dépit de l'intérêt manifeste pour la gomme, l'exploitation et la commercialisation de celle-ci est restée marginale, largement en dessous des attentes suscitées. Le constat est que le Burkina Faso, ne figurait pas officiellement parmi les pays producteurs et exportateurs.

### ***Dynamique en cours***

#### ***Au niveau stratégique et politique***

Les politiques et stratégies récentes intègrent la valorisation de la gomme arabique et du gommier dans le dispositif global de l'accroissement et de la diversification des productions agro-sylvo-pastorales, de la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté, et dans la restauration des terres dégradées. Ces orientations politiques et stratégiques sont contenues dans divers documents dont les plus expressifs en matière du développement du secteur de la gomme arabique sont :

- le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP, relu en 2003) dans lequel on reconnaît l'existence d'un lien entre la pauvreté et l'environnement, en considérant la foresterie comme un secteur créateur d'emplois et de revenus pour les populations.
- le Programme Pays de Gestion Durable des Terres, appuyé par le MM/CCD, qui soutient l'opérationnalisation du PAN/LCD, prévoit de contribuer à la création d'un cadre réglementaire et institutionnel pour la valorisation des produits naturels dérivés des zones sèches, dont la gomme arabique.
- La prise en compte de la gomme arabique dans les activités du « Cadre Intégré pour l'Assistance Technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés » du MCPEA.
- Le Programme National de Foresterie Rurale (PNFR).
- Le Plan National de Lutte contre la Désertification (PNLD).
- La Stratégie nationale et les plans d'action en matière de conservation de la diversité biologique.
- Le plan décennal de développement de la filière gomme arabique au Burkina Faso.

- Le Programme décennal d'actions du MECV (PDA/ECV).
- Divers textes législatifs et réglementaires visant à valoriser et à promouvoir les PFNL et à protéger les ressources (code forestier, loi sur les interprofessions, ...)

### ***Au niveau opérationnel et technique***

- De nombreux travaux de recherche sur le potentiel des gommiers, la productivité, les propriétés physico chimiques des gommages, l'amélioration génétique, l'atomisation de la gomme, ont été conduits dans plusieurs structures de recherche en occurrence le CNSF, le Département de Production forestière de l'INERA, le Département de Technologie Alimentaire de l'IRSAT.
- Le lancement officiel en 1996, de la campagne nationale de promotion de la gomme arabique.
- La mise en œuvre de divers projets et programmes d'appui à la valorisation de la gomme arabique dont : le projet « Opération Acacias », le programme ARSA/PFNL, le projet TCP/3201, le PAGED/PFNL, le PLCE, et certains projets dans d'autres départements ministériels et structures (PADAB2, projet « Forêts Sèches 2 » du CIFOR, projet VTE de TREE AID, le Projet SVRPF/Yagha de VDS/CILSS-IREMLCD, etc.).
- L'appui multiforme de divers PTF en faveur du secteur de la gomme arabique dont la FAO, le PNUD, l'Union Européenne, la Région Wallonne et la Communauté Française de Belgique, la Banque Mondiale, le Luxembourg.

### ***Au niveau institutionnel***

- Création du Comité National de Coordination pour le Développement de la gomme arabique en 2004.
- Création en 2007 au sein de la Direction des Forêts, de la Cellule « Gommages et Résines ».
- Création en 2008 au sein du MECV, de l'Agence de Promotion des PFNL.

L'Agence de Promotion des Produits Forestiers non Ligneux (APFNL), créée par décret n° 2008-822/PRES/PM/MECV du 22 décembre 2008, portant organisation du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, a pour missions :

- d'élaborer, de coordonner et de suivre la mise en œuvre des politiques et stratégies visant la promotion et la valorisation des PFNL ;
- d'organiser, de coordonner et de suivre les activités de collecte, de transformation et de commercialisation des PFNL, de manière à faire émerger des filières qui profiteront aux populations et qui contribueront à la sécurité alimentaire, à l'économie nationale et à la lutte contre la pauvreté ;
- d'appuyer le développement des filières des PFNL par le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs ;
- de susciter et animer la concertation entre les acteurs concernés par les PFNL ;
- d'identifier et entretenir des relations fonctionnelles avec les structures compétentes de l'État, les partenaires au développement et d'autres acteurs intervenant dans les domaines des PFNL ;
- de mettre en place les conditions de développement des marchés des PFNL ;
- d'élaborer et mettre en place un système permanent de collecte, de centralisation, d'analyse, de traitement, de diffusion des statistiques et des informations sur la production et les marchés des PFNL ;
- de contribuer à la recherche sur les PFNL et appuyer la vulgarisation des résultats auprès des acteurs ;
- de contribuer à l'élaboration et à la diffusion des textes législatifs et réglementaires sur les PFNL ;
- de mettre en place un système de financement adapté aux missions de valorisation et de promotion des PFNL.,
- de faire de l'intermédiation entre acteurs directs nationaux et internationaux de la filière,

Il faut noter également que le Burkina Faso est membre du Network for Natural Gums and Resins in Africa (NGARA) qui est un réseau africain sur les gommages et résines naturelles, regroupant à ce jour 15 pays membres.

## **Caractéristiques clés pour le succès de la Gomme**

Les usages habituels pour l'exportation de la gomme du Burkina Faso montrent que celle-ci doit répondre à un certain nombre de caractéristiques techniques. Les normes établies au niveau international sont basées sur quatre critères principaux dont trois seulement sont effectivement toujours utilisés au Burkina Faso : la dureté (appréciée à la main), le pouvoir rotatoire de la lumière et le taux d'humidité. La teneur en azote ne semble pas être prise en compte systématiquement dans les contrats. Le tableau ci-après donne les caractéristiques physicochimiques des gommes mises sur le marché.

**Tableau 1 :** Caractéristiques physico-chimiques de la gomme selon les principales espèces gommifères présentes au Burkina

<b>Dureté ou friabilité</b>	<b>Pouvoir rotatoire</b>	<b>Taux d'humidité</b>	<b>Teneur en azote</b>
<i>A. senegal</i> : gomme dure	Entre - 26 et - 34°	Entre 10 et 15%	3% en général
<i>A. laeta</i> : gomme dure	Moins de - 35°		
<i>A. seyal</i> : gomme friable	Entre + 40° et + 50°		

Une fois triées, les gommes du Burkina respectent les caractéristiques ci-dessus, exigées par les acheteurs.

Les principaux problèmes soulevés au niveau de la qualité de la gomme du Burkina sont liés au mélange des différentes espèces.

## **Valeur ajoutée**

L'application rigoureuse du tri permet de mettre sur le marché international de la gomme qui satisfait les clients internationaux et de ce fait relève le prix. L'atomisation de la gomme peut également mettre sur le marché national et international de la gomme atomisée de forte valeur ajoutée prête à l'utilisation. La présente stratégie prend en compte le développement de ces processus.

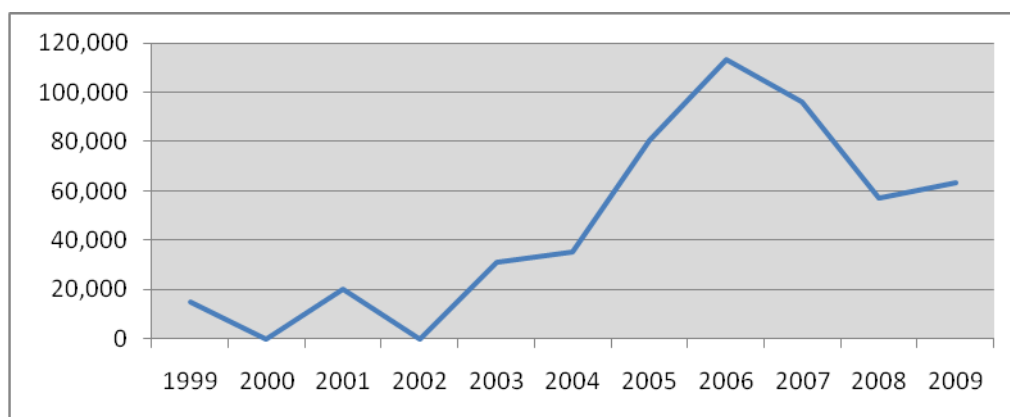
## **Productions et Exportations de la gomme arabique**

**Tableau 2: Exportation de gomme de gomme du Burkina de 1999 à 2009**

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Quantité (Kg)	15000	-	20 000	-	31 018	35 300	80 282	113 410	95 975	57 100	63 390
Valeur (X1000 FCFA)	7 500	-	7 940	-	17 408	12 560	7 681	39 375	16 737	12 778	17 507

Sources : ONAC

**Figure 1** : Evolution des exportations de gomme, résine et autres sucres végétaux au Burkina Faso



Sources : Données ONAC

### ***Atouts de la filière gomme arabique du Burkina Faso***

La filière gomme arabique du Burkina Faso dispose d'un certain nombre d'atouts. De façon générale, on distingue les atouts suivants :

- L'existence d'une agence nationale chargée de la promotion et de la valorisation des PFNL
- L'existence d'un potentiel intéressant de peuplements naturels et de plantations de gommiers. L'une des forces de la filière gomme arabique est l'existence d'un potentiel important en gommier (286 000 ha de gommiers pour une production annuelle estimée entre 1500 et 4500 tonnes) évalué en 1997;
- L'existence d'un marché international porteur, caractérisé par une tendance à l'augmentation de la demande, des possibilités d'accroissement des marchés national et régional ;
- L'existence des possibilités d'accroissement des rendements dans toutes les zones de peuplement par la maîtrise des techniques de production de la gomme et par le renforcement des peuplements ;
- L'existence de nombreux acquis en matière de production de gomme, accumulés au cours de la mise en œuvre d'un certain nombre de projets dont notamment ceux soutenus par la FAO, le CILSS, le CIFOR, ;
- La multifonctionnalité des principales espèces gommifères (les acacias) : lutte contre la pauvreté, lutte contre la désertification, ressource fourragère, etc. ;
- La grande adaptation de l'espèce au milieu sahélien ;
- L'existence de caractéristiques propres à faciliter un MDP ;
- L'appui technique et financier d'organisations internationales et régionales telles que la FAO, le CILSS, l'Union Européenne, l'APEFE, le Mécanisme Mondial / CCD et le PDA à l'Est ;
- L'existence d'expériences novatrices intéressantes en matière d'organisation des acteurs et de la commercialisation, dans certaines régions du pays, au Yagha en l'occurrence, appuyées par le CIFOR, le CILSS et l'association VDS;
- Contribution de la filière à la lutte contre la pauvreté au niveau des couches défavorisées, notamment les femmes et les jeunes ;
- Décentralisation en cours au Burkina Faso, touchant entre autres la gestion des Ressources Naturelles ;
- Une volonté politique et des dispositions qui offrent des conditions favorables au développement de la filière:
  - La création des Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) ;
  - L'existence d'un environnement institutionnel et juridique favorable au développement du secteur privé ;
  - L'existence de structures de promotion des produits à l'exportation (ONAC, Chambre de commerce) ;

- L'existence de structures techniques d'encadrement et de recherche dotées de certaines compétences.

### ***Faiblesse de la filière gomme arabique du Burkina Faso***

Malgré ces nombreux atouts, la filière gomme arabique du Burkina fait face à des faiblesses, à différents niveaux.

#### ***Au niveau du maillon production***

- La faiblesse des prix d'achat aux producteurs qui n'incite pas à des efforts d'amélioration de la production, en termes de quantité et de qualité ;
- Insuffisance d'organisation des acteurs à la base (faible nombre et faible fonctionnalité des groupements et Unions).
- Méconnaissances des techniques de saignée et de tri
- Difficultés d'application des techniques de saignée du fait du libre accès aux gommiers dans la quasi-totalité des sites de production
- Faible accès aux équipements de cueillette et de transport de la récolte
- Faible connaissance dans la gestion des sites de production
- Manque d'informations sur les prix (marchés)
- Difficultés d'accès à certains sites de production à fort potentiel
- Insécurité pour les cueilleurs, notamment les femmes et les enfants sur les sites éloignés
- Le niveau d'analphabétisme des acteurs de base qui rend difficile l'organisation efficiente des acteurs et le transfert de compétences (la contractualisation, normes de qualité, etc.) ;
- Dégradation de la ressource sous les pressions anthropiques (défriches, coupe abusive, surpâturage) et les péjorations climatiques (qui contribuent à la dégradation des peuplements naturels de gommiers).

#### ***Au niveau de la collecte***

- Prix de vente bas qui ne permet pas de payer la gomme aux producteurs à des prix encourageants (incitatifs)
- Faiblesse des quantités de gomme récoltées
- L'insuffisance des équipements de transport et des infrastructures de stockage de la gomme
- La faiblesse ou même l'absence d'organisation des collecteurs
- Difficulté d'accès aux crédits au moment des récoltes (crédits de campagne)

#### ***Au niveau de la commercialisation***

- Manque de moyens financiers : pas assez de liquidité pour pouvoir stocker en grande quantité et augmenter ainsi le profit
- Problème d'accès aux crédits : lenteur au niveau des banques pour l'octroi des crédits
- Manque de moyens de transport/ déplacement pour l'approvisionnement
- Faible maîtrise de marché/prix à l'exportation
- L'insuffisance de la qualité et la traçabilité de la gomme

### ***Situation et perspective de l'économie de la gomme arabique au niveau mondial***

L'approche méthodologique adoptée lors de l'élaboration de la stratégie a bien évidemment pris en considération les données et perspectives du marché les plus récentes.

Les échanges mondiaux de la gomme sont très polarisés : les principaux pays producteurs sont en Afrique, tandis que les principaux consommateurs sont en Europe, en Amérique et en Asie. Ainsi, à l'instar des autres pays africains, le Burkina Faso (classée 27<sup>ème</sup> producteur) exporte la totalité de sa gomme, la consommation intérieure étant insignifiante.

Le tableau ci-après montre l'évolution des exportations de gomme des principaux pays producteurs de 2004 à 2008.

**Tableau 3 : Evolution des exportations de gomme arabique par les principaux pays producteurs africains et l'Inde entre 2004 et 2008 (Tonnes)**

Exportateurs	2004	2005	2006	2007	2008	TOTAUX
Soudan	27 444	33 079	23 149	-	37 860	121 532
Nigéria	-	-	1 314	14 463	62 102	77 879
Tchad	12 044	14 188	17 813	11 859	16 208	72 112
République-Unie de Tanzanie	1 361	1 169	965	1 031	542	5 048
Sénégal	213	323	475	610	836	2 457
Ethiopie	234	111	317	956	614	2 232
Somalie	70	714	92	473	513	1 862
Inde	169	58	96	98	1 346	1 767
Erythrée	49	495	38	688	416	1 686
Cameroun	264	371	413	310	151	1 509
Mali	52	28	17	29	1 308	1 434
Kenya	23	32	28	75	165	323
Niger	43	42	73	67	66	291
Mauritanie	-	-	-	0	242	242
Burkina Faso	18	81	38	42	20	199
TOTAUX	41 984	50 691	44 828	30 681	122 389	290 573

Source : Données de l'ITC basées sur les statistiques de COMTRADE

L'essentiel de la gomme est produite en Afrique. On s'aperçoit à travers ce tableau que la production du Burkina (selon les statistiques officielles) est très faible, malgré les potentialités dont dispose le pays.

**Tableau 4 : Evolution des importations de gomme arabique des vingt premiers pays entre 2004 et 2009 (Tonnes)**

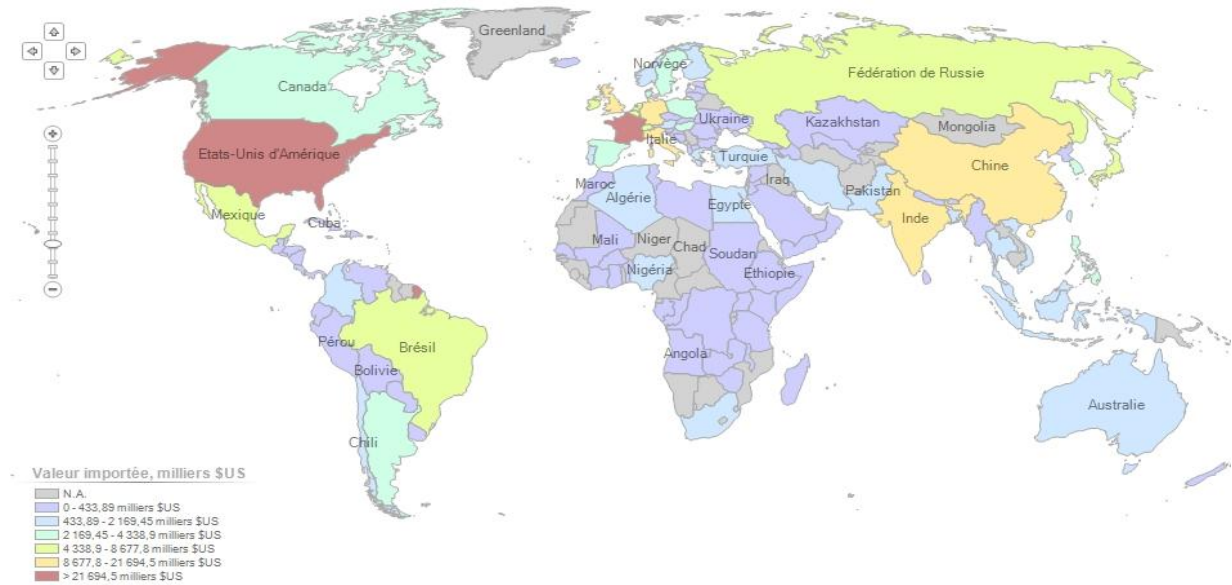
Importateurs	2005	2006	2007	2008	2009
	Quantité importée, Tonnes	Quantité importée, Tonnes	Quantité importée, Tonnes	Quantité importée, Tonnes	Quantité importée, Tonnes
'Monde	110212	97677	114076	116002	109668
'France	25293	18567	29661	34778	24027
'Inde	14435	18688	15082	16132	19899
'Etats-Unis d'Amérique	18335	17866	15956	13114	16975
'Royaume-Uni	9983	5127	9561	5783	7908
'Allemagne	8092	6262	6195	7042	4966
'Italie	4167	3413	4176	3690	3515
'Chine	1567	1601	2374	2293	2618
'Japon	2322	1780	2635	3124	2322
'Belgique	1339	1599	1305	1823	2080
'Irlande	1910	1131	2984	4826	1815
'Pays-Bas	1314	1463	1101	1693	1399
'Brésil	981	1155	1220	1494	1365
'Suisse	1287	1883	2174	1975	1341
'Mexique	1374	1342	1386	1296	1284
'Fédération de Russie	724	890	1086	1138	1192
'Pologne	890	896	1146	1167	1079
'Espagne	630	650	567	958	922
'Suède	1497	1853	1699	372	843

Source : Trade Map, ITC

Les importations mondiales ont enregistré une hausse de 19% entre 2006 et 2008, soit une augmentation de 19,000 tonnes. Le marché a cependant ressenti les effets de la crise économique,

avec une baisse de prêt de 6% entre 2008 et 2009. La France, l'Inde et les Etats-Unis sont les principaux pays importateurs de gomme. Ces dernières années, certains pays d'Asie (Inde, Chine) et d'Amérique latine (Brésil) ont connu une augmentation importante de leurs importations de gomme, supérieure à la croissance des importations mondiales. La carte ci-dessous propose une représentation géographique des pays importateurs et des valeurs importées.

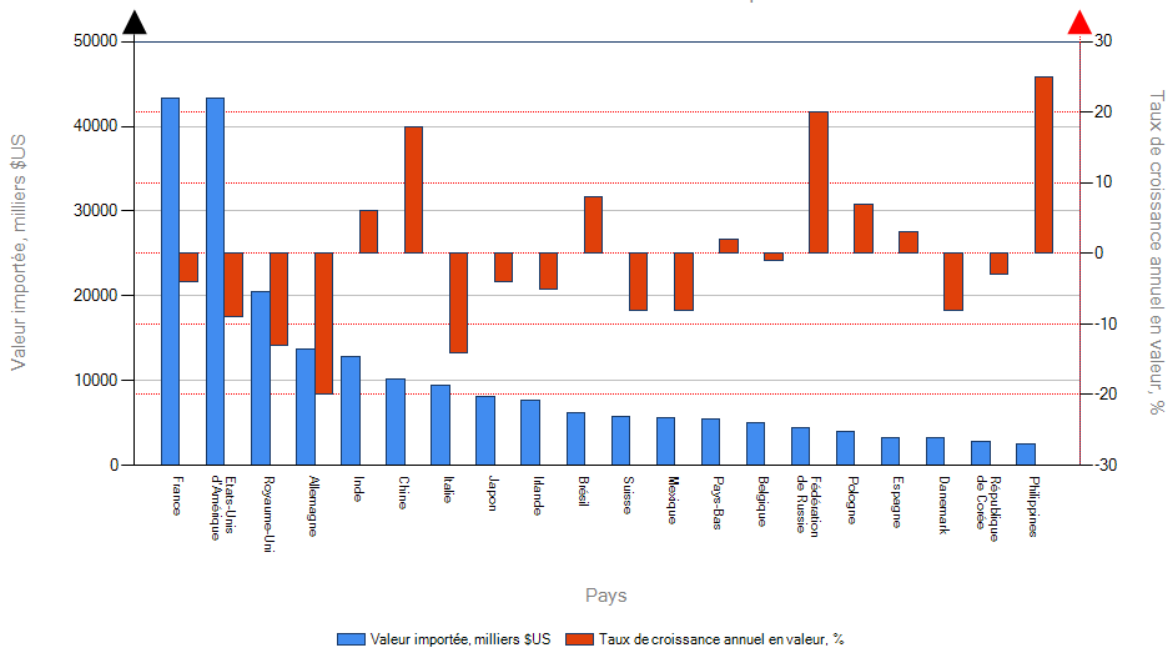
Liste des pays importateurs pour le produit sélectionné en 2009  
Produit : 130120 Gomme arabique



Source : Trade Map, ITC

Enfin le graphique ci-dessous met en exergue la croissance des importations des pays émergents tels que l'Inde, la Chine, le Brésil et la Fédération de Russie.

Liste des pays importateurs pour le produit sélectionné en 2009  
Produit : 130120 Gomme arabique



Source : Trade Map, ITC

## ***Situation de marché***

Actuellement, la gomme du Burkina Faso est presque exclusivement destinée à l'exportation. Elle est commercialisée comme telle, sans subir de transformation. Elle est également utilisée localement par les savonneries, les teintureries, etc.

Les marchés nationaux, sous régionaux et internationaux, sont des débouchés visés par la stratégie. Le marché sous régional, le Ghana notamment est un potentiel débouché pour la gomme arabique. La gomme atomisée à forte valeur ajoutée peut intéresser ces marchés.

Selon le rapport de décembre 2010 de Market News Service de ITC, le marché mondial de la gomme arabique connaît une reprise significative, indiquant que les effets de la crise économique sont en train d'être surmontés. De nouveaux pays importateurs parmi les pays émergents ou en développement (Chine, Brésil, Inde, ..), sont signalés aux côtés des pays traditionnels importateurs que sont la France, les Etats Unis, le Japon, etc. Ces tendances constituent des opportunités pour les filières gommées arabiques de pays potentiellement producteurs (du point de vue des ressources forestières pourvoyeuses de gomme) de l'Afrique de l'Ouest sahélienne, notamment le Burkina Faso.

## RESUME DE LA STRATEGIE

### *Vision de la stratégie*

Partant de l'orientation du gouvernement et des différents travaux menés sur la filière, et de la situation actuelle des ressources gommifères du pays et du niveau d'organisation des acteurs, les participants aux différents travaux et ateliers dans le cadre du développement de la présente stratégie, ont dégagé la vision suivante :

**Assurer le développement durable de la filière gomme arabique intégrée et professionnalisée en vue de positionner le Burkina Faso sur le marché mondial et de permettre une meilleure redistribution des revenus au profit des acteurs de la filière**

Cette stratégie s'articule autour des objectifs stratégiques ci-après :

- Objectif Stratégique 1 : Améliorer et sécuriser le potentiel productif
- Objectif stratégique 2 : Améliorer l'organisation des acteurs directs de la filière (producteurs, collecteurs, exportateurs)
- Objectif stratégique 3 : Augmenter la production et améliorer la qualité de la gomme
- Objectif stratégique 4 : Améliorer le financement de la filière
- Objectif Stratégique 5 : Améliorer la commercialisation interne et externe de la gomme

Les principaux résultats attendus de la mise en œuvre de cette stratégie sont les suivants :

- Les peuplements naturels de gommiers sont aménagés, sécurisés et valorisés ;
- De nouvelles plantations de gommiers sont réalisées dans les zones propices ;
- Les producteurs et/ou cueilleurs de gomme sont organisés en groupements, unions de groupements et fédérations ;
- Les capacités techniques et organisationnelles des différents acteurs de la filière (producteurs, collecteurs, exportateurs, etc.) sont renforcées ;
- Des comptoirs d'achat de la gomme sont mis en place et fonctionnels dans chacune des principales provinces de production ;
- Un mécanisme approprié de financement est mis en place ;
- De nouveaux marchés internationaux et sous régionaux sont conquis ;
- La transformation et la consommation locales de la gomme sont accrues ;
- La recherche sur la production et la valorisation de la gomme est renforcée.



## **Objectif N° 1 : Améliorer et sécuriser le potentiel productif**

Le Burkina Faso dispose d'un potentiel de production de gomme non négligeable, composé essentiellement de peuplements naturels d'acacia. Mais en l'absence d'un développement véritable de la filière, ces peuplements subissent aujourd'hui une dégradation d'origines diverses (effets de l'aridification du climat, actions anthropiques, vieillissement, etc.). Des plantations de gommiers ont été entreprises depuis les années 1995, mais leur entretien a limité leur développement. Cette situation contribue à limiter la production du pays.

Le développement de la filière passe donc par l'amélioration du potentiel existant, en termes de quantité et de qualité, et sa sécurisation dans le cadre d'une gestion intégrée et concertée des ressources naturelles.

L'amélioration et la sécurisation du potentiel productif sous entend des actions visant à trouver des solutions aux problèmes actuels suivants :

- La destruction des peuplements de gommiers pour les activités agropastorales
- Le problème de propriété des gommierais et de leur aménagement
- La faible productivité des arbres
- Le vieillissement des peuplements
- La faible capacité technique des producteurs
- L'inaccessibilité des sites de production et manque d'infrastructure
- L'inaccessibilité des semences améliorées aux producteurs

L'objectif spécifique 1 a été décliné en deux (2) sous-objectifs :

- Préserver et restaurer les peuplements de gommiers
- Promouvoir la sécurisation des gommierais

### **Hierarchisation des activités de la mise en œuvre de l'Objectif 1 par sous-objectif :**

#### ***Préserver et restaurer les peuplements de gommiers***

- Mener des campagnes de sensibilisation des populations à la préservation et à la restauration des gommiers
- Aménager et protéger les sites de gommierais
- Appliquer la réglementation en vigueur
- Développer la synergie élevage -production de gomme dans les programmes existants et futurs
- Promouvoir la création des gommierais
- Former et accompagner les producteurs à l'application des techniques de Régénération Naturelle Assistée (RNA) des gommiers
- Suivre et évaluer périodiquement l'état de la ressource
- Créer des plantations à grande échelle.

#### ***Promouvoir la sécurisation des gommierais***

- Mener des campagnes de sensibilisation et de formation des collectivités territoriales et des populations locales sur l'application des mesures de préservation, favorisant une exploitation rationnelle et durable
- Concéder la gestion des peuplements naturels aux opérateurs privés y compris les organisations de producteurs

## Résultats et indicateurs de progrès :

Résultats attendus	Indicateurs de progrès
– Les populations sont sensibilisées/formées à la protection des gommiers	– Nombre de sessions de formation aux populations et OP – Nombre de personnes formées
– Les peuplements naturels de gommiers sont préservés	– Nombre de condamnations pour abus dans les gommeraies – Existence de dispositions locales (collectivité) de protection des gommeraies
– De nouvelles gommeraies sont aménagées	– Nombre de gommeraies créées – Nombre de sites aménagés – Superficies de sites aménagés
– L'intégration de la production de la gomme et l'élevage est renforcée	– Nombre de sites de production faisant l'objet de règles d'accès consensuelles intégrant les éleveurs
– La gestion des gommeraies est concédée aux opérateurs privés y compris les organisations des producteurs	– Nombre de conventions sur la gestion des gommeraies établies, – Nombres et superficies des gommeraies concédées – Existence de cahiers de charge compréhensifs – Taux d'exécution des cahiers de charge

## **Objectif N° 2 : Améliorer l'organisation des acteurs directs de la filière (producteurs, collecteurs, exportateurs)**

La gomme arabique est un produit forestier qui contribue à la génération de revenus additionnels pour les populations rurales de la zone sahélienne et sub-sahélienne du Burkina Faso. L'activité de cueillette de gomme est surtout l'œuvre des femmes, des enfants, des bergers, qui constituent la frange la plus défavorisée de la société. De ce fait la filière gomme arabique est considérée comme pouvant contribuer à la lutte contre la pauvreté.

Mais le manque d'organisation des acteurs directs, à tous les maillons de la filière, contribue à maintenir les volumes et les prix aux producteurs bas. Ceci limite les ressources générées par la filière et peut à terme contribuer à un désintérêt des communautés pour les ressources pourvoyeuses de gomme (les gommiers) qui seront sujettes à toutes sortes de dégradations (utilisation des espaces à d'autres fins, destruction des peuplements, etc.).

Dans le cadre de la stratégie, les différents acteurs ont convenu de la nécessité d'organiser les acteurs afin de gérer durablement les ressources pourvoyeuses de gomme mais aussi de maîtriser la commercialisation de la gomme tout en permettant une redistribution équitable des revenus tout au long de la filière (les producteurs en l'occurrence).

L'objectif N°2 de la stratégie *sectorielle pour la promotion et la valorisation de la gomme arabique au Burkina Faso*, (« Améliorer l'organisation des acteurs directs de la filière (producteurs, collecteurs, exportateurs)») se décline selon les sous-objectifs suivants :

- Renforcer l'organisation des producteurs
- Renforcer les capacités organisationnelles des exportateurs
- Mettre en place / Créer une interprofession de la filière

### **Hiérarchisation des activités de la mise en œuvre de l'objectif N°2 par sous-objectif:**

#### **Renforcer l'organisation des producteurs**

- Actualiser le répertoire et réaliser un audit organisationnel des OP de gomme arabique dans les zones de production
- Sensibiliser les producteurs sur les textes et lois organisationnels (loi 14 notamment) afin de les inciter à s'organiser
- Appuyer l'émergence des OP de gomme dans les zones de production (groupements de producteurs au niveau village, unions au niveau commune/province, etc.)
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités des OP de gomme à travers des formations, des voyages d'échanges/d'études, l'adaptation des textes de fonctionnement, etc.
- Pratiquer des prix incitateurs au niveau des producteurs au moyen d'une communication transparente sur les prix et la structure des prix.

#### **Renforcer les capacités organisationnelles des exportateurs**

- Appuyer l'organisation et la structuration des exportateurs de la gomme arabique du Burkina Faso

#### **Mettre en place / Créer une interprofession de la filière**

- Appuyer la structuration par maillon
- Appuyer la création et l'animation de l'interprofession
- Sensibiliser les OP sur l'interprofession
- Appuyer la contractualisation de l'approvisionnement de la gomme entre les différents acteurs (producteurs - collecteurs - groupements/unions - exportateurs) avec des termes simples et des conditions adaptées.

## Résultats et indicateurs de progrès :

Résultats attendus	Indicateurs de progrès
- Des organisations dynamiques des acteurs directes de la filière existent dans toutes les zones de production	- Nombres d'organisations d'acteurs opérationnelles - Nombre de producteurs impliqués (hommes / femmes)
- Les capacités techniques et organisationnelles des acteurs (groupements et unions) sont améliorées	- Existence d'un plan de renforcement des capacités des organisations de producteurs - Nombre de thèmes de formation assurés - Régularité de la tenue des rencontres et qualité des rapports des rencontres
- Les capacités organisationnelles des exportateurs sont renforcées	- Fonctionnalité de l'organisation des exportateurs de gomme - Nombre de rencontres tenues par l'organisation des exportateurs et qualité des rapports des rencontres
- Un comité interprofessionnel de la gomme existe et fonctionne	- L'existence du document de reconnaissance, - Nb de sessions de tenues par l'interprofession - Nb d'OP sensibilisées par maillon

### **Objectif N°3 : Augmenter la production et Améliorer la qualité de la gomme**

Le développement de la filière gomme arabique doit résoudre le plus rapidement et simultanément les défis de la qualité et de la quantité pour s'intégrer au marché. En effet, ces deux variables (qualité et quantité) sont déterminantes dans la commercialisation des produits. La gomme mise sur le marché par les producteurs burkinabè n'atteint pas des volumes intéressants pour attirer les acheteurs internationaux, en mesure de proposer des prix rémunérateurs aux producteurs. Hors, lorsque les prix sont bas (en deçà d'un certain niveau), les producteurs ne sont pas prêts à consentir des investissements (humains et matériels) pour améliorer la qualité de la gomme.

Il est donc fondamental, pour accéder aux marchés rémunérateurs, de développer l'offre quantitative et qualitative de la gomme du Burkina. Ces deux aspects sont liés et constituent un point primordial de la stratégie.

L'objectif N°3 comprend :

- Accroître les capacités techniques des acteurs
- Améliorer la productivité des gommiers
- Améliorer les capacités de stockage/ conservation de la gomme au niveau des OP
- Améliorer les conditions de transport de la gomme
- Viabiliser et faciliter l'accès aux sites de production éloignés

#### **Hierarchisation des activités de la mise en œuvre de l'objectif N°3 par sous-objectifs :**

##### **Accroître les capacités techniques des acteurs**

- Former les producteurs/cueilleurs, les collecteurs et les exportateurs dans les domaines suivants :
  - o Techniques de saignée, entretien des peuplements, récolte
  - o Tri, séchage, Conditionnement (emballage), stockage
  - o Normes de qualités
  - o Traçabilité de la gomme arabique, labellisation ;
- Réaliser des Voyages d'études au profit des producteurs, à l'intérieur et/ou à l'extérieur du pays en vue de partager des connaissances et d'expertises.
- Développer et mettre à disposition des producteurs des équipements de saignée et de cueillette adéquats et à moindre coût, notamment par le biais des artisans locaux.
- Former les producteurs en techniques de récolte et conservation de semences
- Former des pépiniéristes sur la production de plants de bonne performance

##### **Améliorer la productivité des gommiers**

- Produire et diffuser les semences améliorées
- Mettre en place des vergers à graines
- Vulgariser les techniques de plantation des gommeraies

##### **Améliorer les capacités de stockage/ conservation de la gomme au niveau des OP**

- Construire des infrastructures de tri et de stockage adaptées dans les zones à forte potentialité /production
- Rechercher / Faciliter l'accès au matériel de stockage (emballages adaptés : sisal, importation de sac, palettes, etc.)

### **Améliorer les conditions de transport de la gomme**

- Subventionner l'acquisition de moyens de transport adéquats (charrettes, vélos, etc) au niveau des zones de forte production;
- Sensibiliser les acteurs (producteurs, collecteurs et exportateurs) sur les bonnes pratiques de transports (actions IEC) de la gomme

### **Viabiliser et faciliter l'accès aux sites de production éloignés**

- Réaliser des infrastructures hydrauliques (Puits à grand diamètre, forages) dans les zones de haut potentiel de gomme arabique
- Réaliser des pistes rurales dans les zones à haut potentiel de production de gomme arabique

### **Résultats et indicateurs de progrès :**

<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateurs de progrès</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Les bonnes techniques de productions sont appliquées par les producteurs</li><li>- La gomme produite et mise sur le marché est de bonne qualité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de producteurs formés</li><li>- Nombre de voyages d'étude organisés</li><li>- Thèmes de formation développés</li><li>- Nombre d'OP équipées</li><li>- Nombre de manuels produits et diffusés</li><li>- Nombre d'acteurs formés</li><li>- Degré de traçabilité de la gomme mise sur le marché.</li><li>- Qualité de la gomme mise sur le marché</li><li>- Résultats d'analyses laboratoires</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Les partenariats entre les différents acteurs/maillons sont sécurisés</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de contrats</li><li>- Volume des contrats</li><li>- Volume des exportations</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Les conditions de transport de la gomme sont améliorées</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de producteurs formés</li><li>- Nombre d'OP ayant bénéficié de moyen de transport appropriés</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>- L'accès aux semences améliorées de gommiers par les producteurs est facilité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Quantité de semences diffusées</li><li>- Nombre de vergers à graines créés</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Les producteurs ont accès à des équipements adéquats et à moindre coût</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre d'OP ayant bénéficié de moyen de transport appropriés</li><li>-</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Des infrastructures de tri et de stockage de la gomme sont créées</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre et qualité des infrastructures réalisées</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Les sites de production éloignés sont viabilisés et leur accès est amélioré</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nombre de forages, puits et boullis réalisés</li><li>- Kilomètres de pistes réalisées</li></ul>

## **Objectif N°4 : Améliorer le financement de la filière**

La question du financement de la filière gomme arabique du Burkina Faso est d'autant plus importante que les acteurs actuels de la filière disposent de ressources financières limitées. Pour profiter du marché international, le Burkina Faso doit pouvoir mettre sur ce marché des quantités importantes de gomme d'une bonne qualité. Cela suppose une bonne capacité de collecte de la gomme sur le terrain. Or, en plus de l'insuffisance de l'organisation des producteurs, d'autres enjeux se posent. Il s'agit de :

- La nécessité de payer la gomme cash au niveau des producteurs / cueilleurs : ces derniers sont parmi les plus pauvres de la population et ne sont pas prêts à livrer la gomme à crédit. Cela demande donc, des collecteurs, s'ils veulent constituer des stocks importants, qu'ils disposent de ressources financières conséquentes. Ce qui n'est pas souvent le cas ;
- La nécessité pour les exportateurs de payer cash la gomme au niveau de leurs fournisseurs (collecteurs, groupements, unions de groupements, etc.), et d'assurer les différentes actions de dernier nettoyage, de conditionnement, de transport. La réalité de la filière au Burkina Faso, montre que les exportateurs actuels ne disposent pas de ressources financières conséquentes pour faire face, de façon efficace à ces impératifs.

La filière, du fait de son faible développement, n'attire pas les institutions de financement. L'amélioration du financement de la filière s'impose donc pour permettre une bonne commercialisation du produit, condition vitale d'une filière.

### **Hiérarchisation des activités de la mise en œuvre de l'objectif N°4 par sous-objectifs :**

#### **Faciliter l'accès au financement de la filière**

- Identifier les types de financements adaptés aux acteurs (producteurs, pépiniériste, encadrement, recherche, collecteurs, exportateurs,...)
- Organiser des actions de plaidoyer auprès des IF/IMF pour le financement de la filière
- Accompagner les acteurs dans l'accès au financement (Montage de dossiers, Fonds de garantie, protocoles d'accords, conventions de financement...)
- Initier et développer le Warrantage
- Négocier des crédits de campagne adaptés auprès des IMF/SFD
- Former les exportateurs en techniques de négociation de contrats commerciaux 4.1.7
- Sensibiliser les acteurs sur les services financiers existants (Crédit documentaire, remise documentaire, lettre de crédit etc.)
- Développer des mesures incitatives (exonérations sur les importations de matériel, exonérations sur certains impôts tels que l'Impôt sur les Bénéfices Industriels et Commerciaux (IBIC), Impôt Minimum sur le Revenu Forfaitaire...) au profit des acteurs de la filière.

### **Résultats et indicateurs de progrès :**

<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateurs de progrès</b>
- Des mécanismes appropriés de financement de la filière sont mis en place et sont effectivement utilisés par les acteurs de la filière	- Nombre de conventions de financement signées - Nombre de bénéficiaires - Montants des conventions des financements
- Les exportateurs bénéficient de certaines exonérations en lien avec l'exportation de la gomme	- Existence de mesures officielles pour l'exonération de certaines taxes

- Les capacités des acteurs en négociation de contrats commerciaux sont améliorées	- Nombre de formations réalisées - Nombre d'acteurs formés - Nombre de contrats négociés et contractés
--	--

## **Objectif N° 5 : Améliorer la commercialisation interne et externe de la gomme**

L'amélioration de la commercialisation de la gomme est une nécessité reconnue par les participants aux différents travaux d'élaboration de la stratégie. Les initiatives antérieures pour développer la filière dans le pays, notamment ces deux dernières décennies, se sont focalisées sur la plantation de gomméraires. Or, la commercialisation est le moteur du système : elle fournit des ressources financières aux acteurs directs, ce qui peut justifier les investissements physiques et humains dans les différents maillons, nécessaires pour développer la filière.

L'amélioration de la commercialisation reposera sur une bonne organisation des acteurs directs de la filière. Cette organisation des acteurs doit également être en adéquation avec la répartition géographique des ressources gommifères.

Les participants aux différents travaux ont mis l'accent sur la valorisation locale de la gomme, notamment à travers les multiples usages et surtout dans les unités agroalimentaires et industrielles locales. Cela va contribuer à augmenter la valeur ajoutée du produit au niveau national.

L'objectif N° 5 (Améliorer la commercialisation interne et externe de la gomme) a été décliné en quatre (4) sous – objectifs qui sont :

- Améliorer la valorisation de la gomme au niveau local
- Améliorer le prix d'achat aux producteurs
- Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication sur la filière
- Permettre une meilleure connaissance du marché national et international

### **Hierarchisation des activités de la mise en œuvre de l'objectif N°5 par sous -objectif :**

#### ***Améliorer la valorisation de la gomme au niveau local***

- Faire l'inventaire des formes et modes d'utilisations locales de la gomme ;
- Réaliser une étude de faisabilité de la commercialisation de la gomme atomisée au niveau national et sous régional ;
- Informer le secteur privé sur les opportunités d'utilisation de la gomme arabe dans plusieurs domaines (biscuiterie, bonbons, pharmacie, peinture, savonnerie, etc.) à travers des fora, des expositions et des démonstrations ;
- Inciter le secteur privé à l'utilisation de la gomme arabe locale à travers des protocoles entre les agro-industries, le DTA et l'APFNL ;
- Appuyer la recherche et le transfert de technologies adaptées d'utilisation locale de la gomme.
- Vulgariser les résultats de la recherche auprès des utilisateurs.

#### ***Améliorer le prix d'achat aux producteurs***

- Rechercher, traiter et diffuser les informations sur les prix de la gomme au niveau international, national et local, par le biais des médias et des organisations des producteurs ;
- Créer des comptoirs de gomme, gérés par les OP, dans les provinces de production et accompagner leur développement par la mise à disposition d'outils de gestion adaptés et des fonds de roulement/crédits de campagne.

#### ***Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication sur la filière***

- Mettre en place un réseau d'information sur la gomme ;
- Appuyer la création et l'animation d'un cadre de concertation des acteurs directs et indirects de la filière ;

- Promouvoir la gomme du Burkina à l'extérieur (foires, missions commerciales...);
- Contribuer à l'animation du site web de l'APFNL et partenaires;
- Réaliser et diffuser des spots sur la filière (publicité, spots, posters, création de site web).

**Permettre une meilleure connaissance du marché national et international**

- Mettre en place un système d'information et de statistiques sur les marchés (SISM);
- Organiser des voyages d'étude /échange, de prospection et participation/organisation des journées promotionnelles de la gomme (foires, FRSIT etc.).

**Résultats et indicateurs de progrès :**

Résultats attendus	Indicateurs de progrès
- Les formes et modes d'utilisation locale de la gomme sont connus	- Existence et qualité d'un rapport sur les utilisations locales de la gomme
- L'utilisation de la gomme arabique dans les agro-industries locales est renforcée	- Données sur le marché de l'atomisation au niveau national et régional disponible - Nombre d'unités agroindustrielles utilisant la gomme locale - Volume et qualité de la gomme utilisée par les unités agroindustrielles
- La recherche et le transfert de technologies sur l'utilisation de la gomme est renforcé	- Nombre et importance des résultats de recherche diffusés auprès des opérateurs
- Les acteurs au niveau national de la filière disposent d'informations essentielles sur marché de la gomme	- Existence d'un bulletin de diffusion des informations sur le marché - Existence d'une rubrique d'informations sur les marchés dans les journaux - Existence d'un site web fonctionnel avec des informations de qualité - Existence d'une stratégie de communication fonctionnelle - Existence d'un cadre de concertation fonctionnel
- La commercialisation de la gomme est organisée	- Nombre de comptoirs mis en place - Nombre des contrats commerciaux - Volume des contrats commerciaux - Existence de statistiques sur la gomme produite et commercialisée

## SENARII DES RESULTATS POTENTIELS

### **Scénario optimiste**

#### **Si :**

- La filière s'organise, se structure, les opérateurs se positionnent par rapport à la chaîne de valeur et développent une approche interprofessionnelle pour atteindre les objectifs fixés ;
- Les collectivités territoriales, les acteurs privés (groupements, individus), mettent en place des partenariats et aménagent des gomméraires (peuplements naturelles et nouvelles plantations) en assurant une parfaite intégration des autres secteurs de production (pastoral notamment) ;
- Les producteurs, base du système, mettent en place des organisations dynamiques qui assurent une bonne gestion des ressources gommifères dans les zones de production, appliquent les techniques permettant d'avoir des produits de qualité, de la cueillette au transport, en passant par le séchage, le tri, le conditionnement ;
- Les comptoirs de commercialisation de la gomme sont mis en place suivant un maillage en adéquation avec les ressources gommifères disponibles, et sont gérés rigoureusement avec des outils maîtrisés ;
- Des mesures gouvernementales appropriées et discutées avec les différents acteurs de la filière permettent aux exportations d'être plus compétitives ;
- La collecte dans les bassins producteurs est bien organisée et la logistique de transport permet à la production d'être envoyée dans d'excellentes conditions à destination avec un minimum de rejets ;
- Les acteurs de la filière (producteurs, collecteurs, exportateurs) assurent la qualité des produits en accord avec la réglementation internationale (traçabilité, certification et emballage) ;
- Les acteurs de la filière reçoivent des formations adaptées à chacune des étapes de la chaîne de valeur et permettent d'acquérir des techniques plus adaptées ;
- La filière reçoit des services de soutien au commerce et une meilleure assistance notamment grâce à un système d'information modernisé ;
- Les mécanismes de financement permettent aux acteurs d'avoir à disposition et à des conditions acceptables des financements permettant d'assurer la mise en œuvre des campagnes de production et de commercialisation, suivant les besoins de leurs partenaires commerciaux ;

#### **Alors :**

- La filière améliorera progressivement la qualité et la quantité des productions en même temps qu'elle acquiert la confiance des acteurs de base.
- L'ensemble des acteurs œuvreront ensemble pour produire et mettre sur le marché de la gomme de qualité et compétitive par rapport aux autres pays.
- La filière va générer des revenus, notamment pour les plus pauvres, et affirmera davantage ses rôles multiples de lutte contre la pauvreté, lutte contre la désertification, protection de l'environnement

### **Autre scénario possible**

#### **Si :**

- Les objectifs hiérarchisés et les activités recensées ne sont pas mis en œuvre.
- La qualité et le volume des produits proposés sont en deçà des aspirations des opérateurs.
- Les orientations prises ne bénéficient pas de la constance et de la persévérance dans l'engagement politique et les efforts sur le court, moyen et long terme ne sont pas soutenus.

#### **Alors :**

La filière ne saura pas utiliser le potentiel qui existe et qui aurait pu faire d'elle un exemple en matière de développement durable intégrant commerce et préservation des ressources naturelles. Le Burkina ne pourra pas tirer un bénéfice quelconque sur le marché international et sa gomme sera écoulee de

façon informelle vers les autres pays. Il y a risque que les populations se désintéressent de la gomme arabique et que les acacias gommiers ne bénéficient plus d'une attention de la part des populations, lesquelles vont privilégier les usages de l'arbre en tant que fourrage, haie morte, bois de chauffe, ce qui menacera sérieusement le potentiel gommier dont dispose le pays et accentuera la désertification dans les zones productrices.

## PLAN DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE

### Objectif Stratégique 1 - Améliorer et sécuriser le potentiel productif

Sous objectifs	Priorité	Activités	Bénéficiaires directs et indirects	Partenaires de mise en œuvre identifiés	Mesures de progrès	Appui anticipé dans cadre de mise en œuvre
<b>1.1 Créer, restaurer et préserver les peuplements de gommiers</b>	<b>II</b>	1.1.1 Mener des campagnes de sensibilisation des populations à la préservation et à la restauration des gommiers 1.1.2 Aménager et protéger les sites de gommiers 1.1.3. Appliquer la réglementation en vigueur 1.1.4. Développer la synergie élevage -production de gomme dans les programmes existants et futurs. 1.1.5 Promouvoir la création des gommiers 1.1.6. Former et accompagner les producteurs à l'application des techniques de RNA des gommiers 1.1.7. Suivre et évaluer périodiquement l'état de la ressource 1.1.8. Créer des plantations à grande échelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisations des producteurs (OP)</li> <li>- Collectivités territoriales</li> <li>- Opérateurs privés</li> <li>- Producteurs de gomme</li> <li>- Eleveurs</li> <li>- Agriculteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collectivités territoriales</li> <li>- OP</li> <li>- APFNL</li> <li>- CRA</li> <li>- CNSF</li> <li>- DGCN</li> <li>- DLRSF</li> <li>- DRECV</li> <li>- DRAHRH</li> <li>- DRRA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sites aménagés</li> <li>- Superficies de sites aménagés</li> <li>- Nombre de formations aux populations et OP</li> <li>- Nombre de condamnations pour abus des gommiers</li> <li>- Nombre de gommiers créés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PADAB II*</li> <li>- GDT</li> <li>- Le MM</li> <li>- Le Projet AZAWAK</li> <li>- PDEL-LG</li> <li>- PLCE/BN</li> <li>- Autorité du Liptako-Gourma (ALG)</li> <li>- Sociétés minières</li> </ul>
<b>1.2 Promouvoir la sécurisation des gommiers.</b>	<b>II</b>	1.2.1. Mener des campagnes de sensibilisation et de formation des collectivités territoriales et des populations locales sur l'application des mesures de préservation, favorisant une exploitation rationnelle et durable 1.2.2. Concéder la gestion des peuplements naturels aux opérateurs privés y compris les organisations de producteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Producteurs</li> <li>- Collectivités territoriales</li> <li>- Opérateurs privés</li> <li>- Organisation des producteurs</li> <li>- Éleveurs,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collectivités territoriales,</li> <li>- DLRSF</li> <li>- CRA,</li> <li>- APFNL,</li> <li>- DGCN</li> <li>- OP</li> <li>- DRECV</li> <li>- DRAHRH</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de conventions sur la gestion des gommiers établies,</li> <li>- Existence de cahiers de charge compréhensifs</li> <li>- Nombre de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PADAB II*</li> <li>- GDT</li> <li>- Le Projet AZAWAK (MRA)</li> <li>- PDEL-LG</li> <li>- PLCE/BN</li> </ul>

			agriculteurs,	- DRRA - Direction Centrale des Marchés Publics (DCMP)	formations aux OP sur la bonne gestion des gommerais	
--	--	--	---------------	---	---	--

## Objectif stratégique 2 : Améliorer l'organisation des acteurs directs de la filière (producteurs, collecteurs, exportateurs)

Sous objectifs	Priorité	Activités	Bénéficiaires directs et indirects	Partenaires de mise en œuvre	Mesures de progrès	Appui existant ou attendu
<b>2.1 Renforcer l'organisation des producteurs</b>	<b>I</b>	<p>2.1.1 Actualiser le répertoire et réaliser un audit organisationnel des OP de gomme arabique dans les zones de production</p> <p>2.1.2 Sensibiliser les producteurs sur les textes et lois organisationnels (loi 14 notamment) afin de les inciter à s'organiser</p> <p>2.1.3 Appuyer l'émergence des OP de gomme dans les zones de production (groupements de producteurs au niveau village, unions au niveau commune/province, etc.)</p> <p>2.1.4 Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités des OP de gomme à travers des formations, des voyages d'échanges/d'études, l'adaptation des textes de fonctionnement, etc</p> <p>2.1.5 Pratiquer des prix incitateurs au niveau des producteurs au moyen d'une communication transparente sur les prix et la structure des prix.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Producteurs</li> <li>- Collecteurs</li> <li>- OP</li> <li>- Exportateurs</li> <li>- Consommateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- APFNL/STD</li> <li>- Projets et Programmes</li> <li>- DGFOMR /D OPAIR</li> <li>- CRA,</li> <li>- ONG/Associations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombres d'organisations d'acteurs opérationnels</li> <li>- Nombre de producteurs impliqués (hommes / femmes)</li> <li>- Existence d'un plan de renforcement des capacités des organisations de producteurs</li> <li>- Régularité de la tenue des rencontres et qualité des rapports des rencontres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PADAB II*</li> <li>- FAFPA</li> <li>- CIFOR</li> <li>- CILSS</li> <li>- PLCE</li> </ul>

<b>2.2 Renforcer les capacités organisationnelles des exportateurs</b>	<b>II</b>	2.2.1 Appuyer l'Organisation et structuration les exportateurs de la gomme arabique du Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exportateurs</li> <li>- Producteurs</li> <li>- Collecteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- APFNL</li> <li>- Etat : (MAHRH) DGFOMR/D OPAIR</li> <li>- STD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctionnalité de l'organisation des exportateurs de gomme</li> <li>- Nombre de rencontres tenues par l'organisation des exportateurs et qualité des rapports des rencontres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- APFNL</li> <li>- UE</li> <li>- PADAB II</li> </ul>
<b>2.3 : Mettre en place / Créer une interprofession de la filière</b>	<b>II</b>	2.3.1 : Appuyer la structuration par maillon 2.3.2 : Appuyer la création et l'animation de l'interprofession 2.3.3 : Sensibiliser les OP sur l'interprofession 2.3.4 Appuyer la Contractualisation de l'approvisionnement de la gomme entre les différents acteurs (producteurs - collecteurs - groupements/unions - exportateurs) avec des termes simples et des conditions adaptées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Producteurs</li> <li>- Collecteurs</li> <li>- OP</li> <li>- Exportateurs</li> <li>- Consommateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- APFNL</li> <li>- DOPAIR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'existence du document de reconnaissance,</li> <li>- Nb de sessions de tenues par l'interprofession</li> <li>- Nb d'OP sensibilisées par maillon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- APFNL</li> <li>- UE</li> <li>- PADAB II</li> </ul>

### Objectif stratégique 3 : Augmenter la production et Améliorer la qualité de la gomme

Sous objectifs	Priorité	Activités	Bénéficiaires directs et indirects	Partenaires de mise en œuvre	Mesures de progrès	Appui existant ou attendu
<b>3.1 Accroître les capacités techniques des acteurs</b>	I	<p>3.1.1 Former les producteurs/cueilleurs, les collecteurs et les exportateurs dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Techniques de saignée, entretien des peuplements, récolte</li> <li>. Tri, séchage, Conditionnement (emballage), stockage</li> <li>. Normes de qualités</li> <li>. Traçabilité de la gomme arabique, labellisation</li> </ul> <p>3.1.2 Réaliser des Voyages d'études au profit des producteurs, à l'intérieur et/ou à l'extérieur du pays en vue de partager des connaissances et de l'expertises.</p> <p>3.1.3 Développer et mettre à disposition des producteurs des équipements de saignée et de cueillette adéquats et à moindre coût, notamment par le biais des artisans locaux.</p> <p>3.1.4. Former les producteurs en techniques de récolte et conservation de semences</p> <p>3.1.5 Former des pépiniéristes sur la production de plants de bonne performance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Producteurs</li> <li>- OP</li> <li>- Collecteurs,</li> <li>- Exportateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CNSF</li> <li>- DGCN</li> <li>- DRECV</li> <li>- APFNL</li> <li>- CRA</li> <li>- Artisans</li> <li>- DTA</li> <li>- FASONOR M</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de producteurs formés</li> <li>- Nombre de voyages d'étude organisés</li> <li>- Thèmes de formation développés</li> <li>- Nombre d'OP équipées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PADABII*</li> <li>- CIFOR</li> <li>- Tree Aid</li> <li>- APFNL</li> <li>- PNGTII</li> <li>- VDS</li> <li>- UE</li> <li>- WBI</li> <li>- APEFE</li> </ul>
<b>3.2 Améliorer la productivité des gommiers</b>	I	<p>3.2.1 Produire et diffuser les semences améliorées</p> <p>3.2.2. Mettre en place des vergers à graines</p> <p>3.2.3. Vulgariser les techniques de production des gommeraies</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Producteurs</li> <li>- OP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CNSF</li> <li>- DGCN</li> <li>- DRECV</li> <li>- INERA</li> <li>- APFNL</li> <li>- CRA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de producteurs formés</li> <li>- Quantité de semences diffusées</li> <li>- Nombre de vergers à graines créés</li> <li>- Nombre de manuels produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PADABII*</li> <li>- GTZ/PDA</li> </ul>

					et diffusés	
<b>3.3 Améliorer les capacités de stockage/conservation de la gomme au niveau des OP</b>	<b>I</b>	<p>3.3.1 Construire des infrastructures de tri et de stockage adaptées dans les zones à forte potentialité /production</p> <p>3.3.2 Rechercher / Faciliter l'accès au matériel de stockage (emballages adaptés : sisal, importation de sacs, palettes, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-OP</li> <li>-Collecteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-IMF</li> <li>-APFNL</li> <li>-Programmes,</li> <li>-ONG,</li> <li>-Association</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'infrastructures réalisées</li> <li>- Nombre de comptoirs créés et fonctionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-APFNL</li> <li>-PADABII*</li> <li>-PDRD/Yako</li> <li>-GTZ/PDA</li> </ul>
<b>3.4 Améliorer les conditions de transport de la gomme</b>	<b>I</b>	<p>3.2.1 Subventionner l'acquisition de moyens de transport adéquats (charrettes, vélos, etc) au niveau des zones de forte production;</p> <p>3.2.2. Sensibiliser les acteurs (producteurs, collecteurs et exportateurs) sur les bonnes pratiques de transports (actions IEC) de la gomme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Producteurs,</li> <li>- OP</li> <li>- Collecteurs,</li> <li>- Exportateurs</li> <li>- Producteurs,</li> <li>- Collecteurs,</li> <li>- Transporteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-IP/Unions/PT F</li> <li>-Etat/</li> <li>-Douanes,</li> <li>-CCI-BF</li> <li>-DPV</li> <li>-DGDI,</li> <li>- FASO NORM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'OP ayant bénéficié de moyen de transport appropriés</li> <li>- Nombre de thèmes de formation dispensés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-PADAB II,</li> <li>-APFNL,</li> <li>-DTA,</li> <li>-CIR</li> </ul>
<b>3.5. Viabiliser et faciliter l'accès aux sites de production éloignés</b>	<b>II</b>	<p>3.6.1. Réaliser des infrastructures hydrauliques (Puits à grand diamètre, forages) dans les zones de haut potentiel de gomme arabique</p> <p>3.6.2. Réaliser des pistes rurales dans les zones à haut potentiel de production de gomme arabique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Collecteurs</li> <li>-Producteurs</li> <li>-Opérateurs privés</li> <li>-Collectivités territoriales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-IMF</li> <li>-APFNL</li> <li>-Banques</li> <li>-MID/Etat</li> <li>-DGRE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de forages, puits et boulis réalisés</li> <li>- Kilomètres de pistes réalisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-PDEL-G</li> <li>-PADAB</li> <li>-Programmes de développement</li> </ul>

## Objectif stratégique N° 4 : Améliorer le financement de la filière

Sous objectifs	Priorité	Activités	Bénéficiaires directs et indirects	Partenaires de mise en œuvre	Mesures de progrès (Un indicateur doit être mesurable en quantité et/ou qualité)	Appui existant ou attendu
<b>4.1 Faciliter l'accès au financement de la filière</b>	I	4.1.1 Identifier les types de financements adaptés aux acteurs (producteurs, pépiniériste, encadrement, recherche, collecteurs, exportateurs,...)	-Collecteurs Producteurs Opérateurs privés	-APFNL, -MEBF	- Nombre de conventions de financement signées ; - Nombre de bénéficiaires - Montant des financements - Montant des conventions	-PADAB II, APFNL, -DTA, -CIR -MCPEA Caisse Populaire ECOBANK APRG BRS CORIS BANK
		4.1.2 Organiser des actions de plaidoyer auprès des IF/IMF pour le financement de la filière	-Exportations -Collecteurs -Unions de producteurs	-Unions des producteurs, APFNL, Collectivités territoriales	- Nombre de conventions de financement - Montants des conventions des financements	-CIR -MCPEA
		4.1.3 Accompagner les acteurs dans l'accès au financement (Montage de dossiers, Fonds de garantie, protocoles d'accords, conventions de financement...)	-Collecteurs, -Exportateurs -Unions de producteurs	-MEBF, Banques, IMF/SFD,PT F acteurs de la filière	- Nombre de conventions de financement signées - Nombre de bénéficiaires - Montant des financements - Montant des conventions	-MEBF -CIR
		4.1.4 Initier et développer le Warrantage	-Exportations -Collecteurs	-Unions, APFNL,	- Warrantage instauré	-APFNL

			- Unions de producteurs			
		4.1.5 Négocier des crédits de campagne adaptés auprès des IMF/SFD	- Exportations - Collecteurs - Unions de producteurs	- APFNL, Associations des exportateurs, Unions des producteurs	- Nombre de crédits de campagne négociés	- CIR - MCPEA - IF
		4.1.6 Former les exportateurs en techniques de négociation de contrats commerciaux	- Exportateurs - Unions de producteurs	- APFNL, FAFPA, MEBF, PTF	- Nombre de formations - Nombre d'acteurs formés	- APFNIL - CIR
		4.1.7 Sensibiliser les acteurs sur les services financiers existants (Crédit documentaire, remise documentaire, lettre de crédit etc.)	- Exportateurs - Collecteurs - Unions de producteurs	- Banques, MEBF, APFNL, SFD -	- Nombre de rencontres de sensibilisations tenues - Nombre d'acteurs sensibilisés	- APFNL
		4.1.8 Développer des mesures incitatives (exonérations sur les importations de matériel, exonérations sur certains impôts tels que l'IBIC, Impôt Minimum sur le Revenu Forfaitaire...) au profit des acteurs de la filière	- Exportateurs	- MEF, APFNL	-	- MEF

## Objectif Stratégique 5 : Améliorer la commercialisation interne et externe de la gomme

Sous objectifs	Priorité	Activités	Bénéficiaires directs et indirects	Partenaires de mise en œuvre	Mesures de progrès	Appui existant ou attendu
<b>5.1 Améliorer la valorisation de la gomme au niveau local</b>	<b>II</b>	<p>5.1.1 Faire l'inventaire des formes et modes d'utilisations locales de la gomme</p> <p>5.1.2 Faire une étude de faisabilité de la commercialisation de la gomme atomisée au niveau national et sous régional</p> <p>5.1.3 Informer le secteur privé sur les opportunités d'utilisation de la gomme arabe dans plusieurs domaines (biscuiterie, bonbons, pharmacie, peinture, savonnerie, etc.) à travers des fora, des expositions et des démonstrations</p> <p>5.1.4 Inciter le secteur privé à l'utilisation de la gomme arabe locale à travers des protocoles entre les agroindustries, le DTA et l'APFNL</p> <p>5.1.5 Appuyer la recherche et le transfert de technologies adaptées d'utilisation locale de la gomme</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DTA</li> <li>- OP</li> <li>- Secteur privé (SP)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- IRSAT/DTA/</li> <li>- APFNL</li> <li>- APFNL/DTA</li> <li>- FRSIT</li> <li>- FIAB</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence et qualité d'un rapport sur l'utilisation locale de la gomme</li> <li>- Données sur le marché de l'atomisation au niveau national et régional disponible</li> <li>- Nombre de rencontres tenues avec le SP sur l'utilisation de la gomme</li> <li>- Nombre d'unités agroindustrielles utilisant la gomme</li> <li>- Volume et qualité de la gomme utilisée</li> <li>- Nombre et importance des résultats de recherche diffusés auprès des opérateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- APFNL,</li> <li>- DTA ,</li> <li>- cadre intégré (MCPEA),</li> <li>- PADAB II,</li> <li>- FIAB</li> </ul>

<p><b>5.2 Améliorer le prix d'achat aux producteurs</b></p>	<p>I</p>	<p>5.2.1 Rechercher, traiter et diffuser les informations sur les prix de la gomme au niveau international, national et local, par le biais des médias et des organisations des producteurs</p> <p>5.2.2 Créer des comptoirs de gomme, gérés par les OP, dans les provinces de production et accompagner leur développement par la mise à disposition d'outils de gestion adaptés et des fonds de roulement/crédits de campagne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecteurs</li> <li>- Producteurs</li> <li>- OP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- APFNL</li> <li>- Médias</li> <li>- CCI-BF</li> <li>- VDS</li> <li>- ONAC</li> <li>- CNSF</li> <li>- PADABII</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un bulletin de diffusion des informations sur le marché</li> <li>- Existence d'une rubrique d'informations sur les marchés dans les journaux</li> <li>- Nombre de comptoirs mis en place</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ONAC</li> <li>- Radios FM,</li> <li>- Radio Rurale</li> </ul>
<p><b>5.3 Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication sur la filière</b></p>	<p>I</p>	<p>5.3.1 Vulgariser les résultats de la recherche auprès des utilisateurs</p> <p>5.3.2 Informer les acteurs de la filière sur les mercuriales de la gomme</p> <p>5.3.3 Mettre en place un réseau d'information sur la gomme</p> <p>5.3.4 Appuyer la création et l'animation d'un cadre de concertation des acteurs directs et indirects de la filières</p> <p>5.3.5 Promouvoir la gomme du Burkina à l'extérieur (foires, missions commerciales...)</p> <p>5.3.6 Contribuer à l'animation du site web APFNL et partenaires ;</p> <p>5.3.7 Réaliser et diffuser des spots sur la filière (publicité, spots, posters, création de site web)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Producteurs</li> <li>- Collecteurs</li> <li>- OP</li> <li>- Exportateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- APFNL</li> <li>- MCPEA</li> <li>- MAECR</li> <li>- Media</li> <li>- VDS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une stratégie de communication fonctionnelle</li> <li>- Existence d'un cadre de concertation fonctionnel</li> <li>- Nombre de participation de foires, forum...</li> <li>- Existence d'un site web fonctionnel avec des informations de qualité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CNSF</li> <li>- CNRST (NERA, DTA)</li> <li>- GTZ/PDA</li> </ul>

<p><b>5.4 Permettre une meilleure connaissance du marché nationale et international</b></p>	<p>I</p>	<p>5.4.1 Mettre en place un système d'information et de statistiques sur les marchés (SISM)</p> <p>5.4.2 Organiser des voyages d'étude /échange, de prospection et participation/organisation des journées promotionnelles de la gomme (foires, FRSIT etc)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Producteurs</li> <li>- Collecteurs</li> <li>- OP</li> <li>- Exportateurs</li> <li>- Industriels</li> <li>- Interprofession</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interprofession</li> <li>- CRA</li> <li>- PTFs (FAO, LWR)</li> <li>- FRSIT,</li> <li>- DTA</li> <li>- Unions,</li> <li>- ONAC,</li> <li>- IP</li> <li>- Maison de l'entreprise</li> <li>- APFNL</li> <li>- MCPEA</li> <li>- MAECR</li> <li>- CCI-BF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence et fonctionnement d'un SISM</li> <li>- Nombre de diffusions</li> <li>- Existence d'une interprofession</li> <li>- Tenue de bourses de la GA</li> <li>- Existence de statistiques de gomme produite et commercialisée</li> <li>- Nombre de voyages d'études</li> <li>- Nombres de participants aux voyages</li> <li>- Nombre d'infrastructures de stockage mis en place</li> <li>- Nombre de contrats signés</li> <li>- Montant des contrats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CCI</li> <li>- ONAC</li> <li>- Maison de l'entreprise</li> <li>- APFNL</li> </ul>
---	----------	--	--	---	---	--



## **CADRE DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE**

Le comité d'élaboration de la stratégie sectorielle pour la promotion et la valorisation de la gomme arabique au Burkina Faso a fonctionné sur une base volontaire depuis l'atelier de lancement du processus d'élaboration de la stratégie (23-24 mars 2010) et ses membres sont désignés par les parties prenantes. Il représente les producteurs, les collecteurs, les exportateurs, les services de soutien et les ministères concernés. Ce comité a conduit avec satisfaction le développement de la stratégie en s'assurant de l'implication et de la communication avec les différentes parties prenantes, donateurs et autorités. Il est ainsi responsable de la qualité finale du document et de sa pertinence. Toutefois, le succès de la mise en œuvre de présente stratégie dépendra de la pleine implication de toutes les parties prenantes.

L'ampleur des objectifs retenus dans la stratégie requiert une mise en œuvre efficace et coordonnée des actions, surtout dans un contexte de rareté des ressources. Il est de ce fait essentiel d'assurer une cohésion et une complémentarité des efforts. Ainsi, il s'avère nécessaire de mettre en place et soutenir un cadre de mise en œuvre de la stratégie impliquant de façon conséquente les acteurs publics et privés. Les contours institutionnels et les mécanismes opérationnels de ce cadre de mise en œuvre devront être définis par les autorités compétentes en lien avec les parties prenantes clés de la stratégie.

En tenant compte de la période couverte par la stratégie (2011 – 2015), il est souhaitable que le cadre de mise en œuvre puisse être opérationnel en début 2011 pour permettre déjà l'implémentation de celle-ci.

### **Éléments à considérer dans l'établissement du mécanisme de coordination et de suivi**

Le comité d'élaboration de la stratégie propose d'établir un mécanisme de coordination et de suivi de la mise en œuvre de la stratégie qui aurait un rôle de supervision et d'évaluation de la mise en œuvre. Ce mécanisme devrait normalement être accompagné d'un secrétariat opérationnel capable de réaliser des actions en faveur de la mise en œuvre de la stratégie.

### **Indicateurs de performance clés :**

Afin d'évaluer la performance des différents acteurs dans la mise en œuvre de la stratégie, le mécanisme de coordination et de suivi, qui sera mis en place, pourra se servir des indicateurs ci-après :

- La structure, la qualité, le nombre des nouveaux investissements dans le secteur.
- Le partage effectif d'objectifs/résultats avec d'autres programmes sur le terrain (synergie)
- Le déboursement de crédits aux acteurs du secteur (collecteurs, groupements, exportateurs, industries) par des institutions de finances enregistrées.
- Le volume de produits transformés de qualité supérieure fournis aux industries locales.
- La surface totale de production aménagée.
- Le volume de l'utilisation nationale de la gomme arabique locale.
- La compétitivité des prix.
- La capacité de production réelle et potentielle et le nombre de postes des entreprises du secteur.
- Les demandes d'assistance faites aux services de soutien au commerce par les acteurs et entreprises du secteur.
- Le respect des règles et standards nationaux et internationaux.
- Le volume des exportations.

## **Suivi, évaluation et rapportage :**

Tel que décrit, le mécanisme de coordination et de suivi doit avoir la responsabilité de coordonner et d'évaluer la mise en œuvre de la stratégie. Il est proposé que l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie et de son plan de mise en œuvre soit réalisée selon une programmation type:

### **Phase 1 (Année 1- Année 2)**

Elaboration de deux rapports d'activités à la fin de chaque année de mise en œuvre afin d'évaluer les progrès et les insuffisances. Le rapport sera envoyé aux autorités compétentes.

Après la rédaction des deux premiers rapports annuels, un troisième rapport doit être produit par le mécanisme de coordination et de suivi de la mise en œuvre de la stratégie. Ce rapport doit faire une analyse complète de la mise en œuvre en lien avec les mesures de progrès identifiés pour chacune des activités du cadre de mise en œuvre. Ce rapport doit inclure les résultats atteints, l'efficacité de l'utilisation des ressources financières et des investissements des deux premières années. De plus, le rapport devra indiquer les changements dans les marchés national, international et l'environnement des affaires pour le secteur et leurs impacts potentiels sur le secteur et les objectifs de la stratégie.

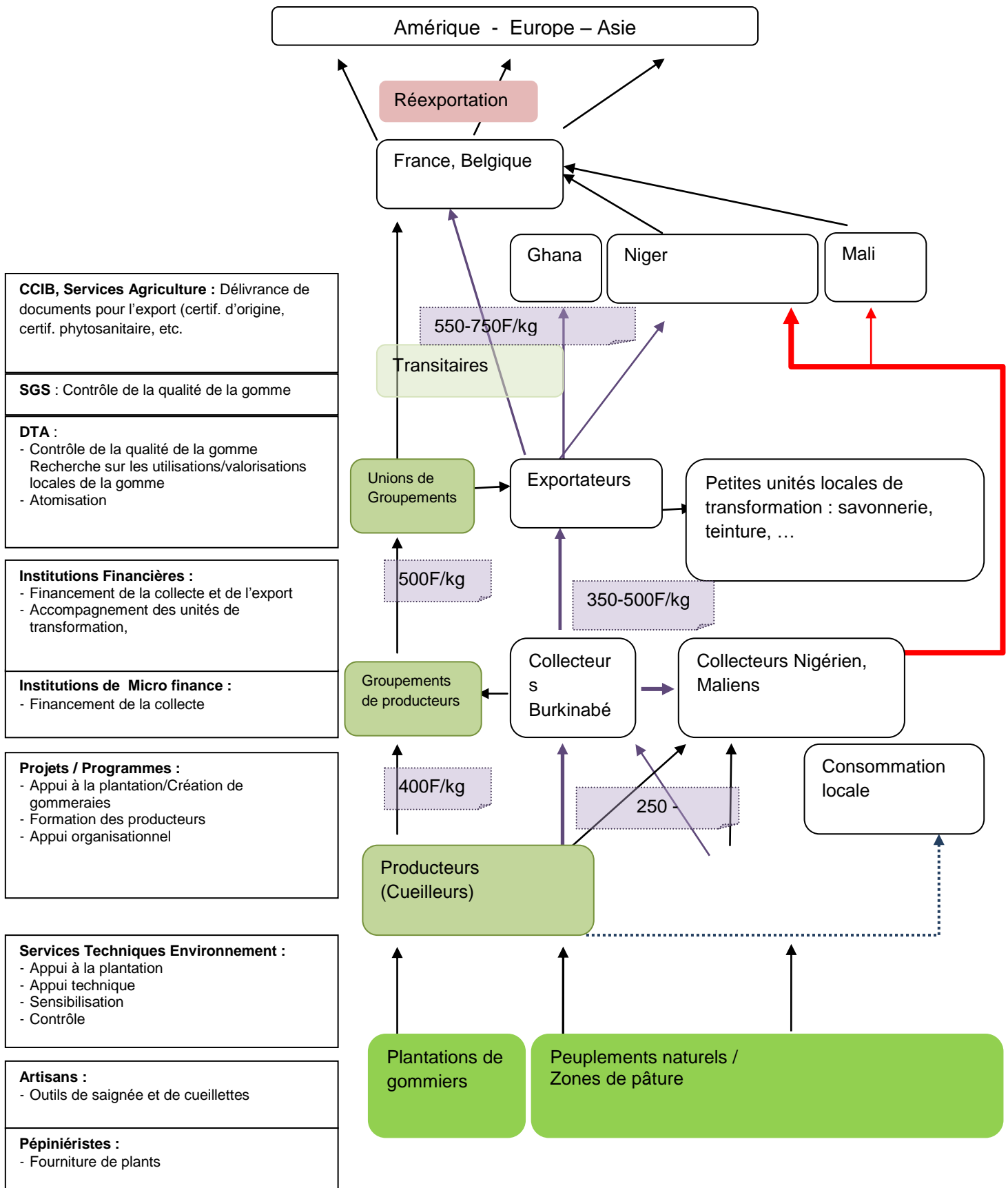
### **Phase 2 (Année 3- Année 5)**

Pour la phase 2, le mécanisme de coordination et de suivi de la mise en œuvre de la stratégie, en lien avec le rapport analytique de mi-parcours, doit mettre à jour le plan de mise en œuvre de la stratégie pour les trois dernières années de la stratégie. À la demande du gouvernement, un soutien technique de l'ITC pourrait être réalisé.

Suite à la révision du plan de mise en œuvre, le mécanisme de coordination et de suivi doit continuer la production de rapports d'activités à la fin de chaque année de mise en œuvre afin d'évaluer la présence ou l'absence de dérapages.

À la fin de la phase 2, le mécanisme de coordination et de suivi présentera aux parties prenantes (gouvernementales ou non), un rapport détaillé de la mise en œuvre de la stratégie, les progrès et succès réalisés. Il analysera les transformations du marché ainsi que les développements réalisés dans le secteur. Finalement, il présentera aussi une analyse des insuffisances et échecs dans la mise en œuvre de la stratégie et proposera des solutions potentielles.

## Annexe 1 : La chaîne de valeur de la Gomme Arabique au Burkina Faso





## Annexe 2 : Actions prioritaires

Actions prioritaires : Janvier 2011 – Juin 2012

Objectif	Activités prioritaire	Actions prioritaires (1-3) par 2-3 activité /12-18 prochains mois	Institutions leader Institution de soutien(2)	Période						Coût estimatif (X1000FCFA)
Objectif Stratégique 1 - Améliorer et sécuriser le potentiel productif										
	<b>1.1.1 Mener des campagnes de sensibilisation des populations à la préservation et à la restauration des gommiers.</b>	1.1.1.1- Rechercher les informations sur les Projets de sensibilisation passés et présents afin d'identifier les succès et les insuffisances 1.1.1.2- Identifier les populations riveraines des gommiers 1.1.1.3- Elaborer les supports et outils de sensibilisation 1.1.1.4- Organiser des séances de sensibilisation 1.1.1.5- Organiser des voyages d'études	Leader : APFNL Soutien 1 : CRAs Soutien 2 : DGCN Soutien 3 : CT							18 500
	<b>1.1.4 Développer la synergie élevage – production de gomme dans les programmes existants et futurs</b>	1.1.4.1 Identifier les programmes existants et en cours d'élaboration 1.1.4.2 Organiser des rencontres de concertation avec les programmes ayant des composantes RTD. 1.1.4.3 Programmer et mettre en œuvre les actions de synergie identifiées/convenues	Leader : APFNL Soutien 1 : CRAs Soutien 3 : DGEAP							1 000
	<b>1.2.1 Mener des campagnes de sensibilisation et de formation des CT et des populations locales sur l'application de mesures de préservation favorisant une exploitation rationnelle et durable</b>	1.2.1.1 Identifier des CT ayant des potentialités en ressources gommifères 1.2.1.2 Organiser des ateliers d'information et de formation des responsables des CT	Leader : DGCN Soutien 1 : CRA Soutien 2 : APFNL Soutien 3 : CT							5 500

Objectif	Activités prioritaire	Actions prioritaires (1-3) par 2-3 activité /12-18 prochains mois	Institutions leader Institution de soutien(2)	Période						Coût estimatif (X1000FCFA)
Objectif stratégique 2 : Améliorer l'organisation des acteurs directs de la filière (producteurs, collecteurs, exportateurs)	2.1.1 Actualiser le répertoire et réaliser un audit des OP de gomme arabique dans les zones de production	2.1.1.1 Identifier les zones de production de la gomme 2.1.1.2 Elaborer les TDR en fonction des zones 2.1.1.3 Recruter un prestataire 2.1.1.4 Suivre et coordonner l'élaboration du répertoire et de l'audit des OP 2.1.1.5 Restituer et valider le travail du prestataire	Leader : APFNL Soutien 1 : CRAs Soutien 2 : DOPAIR							4 000
	2.1.3 Appuyer l'émergence des OP de gomme dans les zones de production (groupements de producteurs au niveau village, unions au niveau commune/province, etc.)	2.1.3.1 Identifier les groupes cibles 2.1.3.2 Sensibiliser les groupes cibles (cueilleurs et producteurs) sur la nécessité et les opportunités de s'organiser. 2.1.3.3 Accompagner la mise en place et la reconnaissance administrative de groupements de productrices et de producteurs dans les zones à potentiel 2.1.3.4 Accompagner la mise en place d'organisations faitière (Unions provinciales, fédérations régionales, etc.) 2.1.3.5 Former les membres des OP (groupements, union, fédérations,...) sur leur fonctionnement	Leader : APFNL Soutien 1 : CRAs Soutien 2 : DOPAIR Soutien 3 : CT							26 900
	2.1.4 Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités des OP de gomme à travers des formations, des voyages d'échanges/d'études, l'adaptation des textes de fonctionnement, etc	2.1.4.1 Elaborer les TDR 2.1.4.2 Recruter un prestataire 2.1.4.3 Suivre et évaluer l'élaboration du plan 2.1.4.4 Restituer et valider le plan 2.1.4.5 Mettre en œuvre le plan 2.1.4.6 Suivre et évaluer la mise en œuvre du plan	Leader : APFNL Soutien 1 : CRAs Soutien 2 : DOPAIR Soutien 3 :CT							10 250

Objectif	Activités prioritaire	Actions prioritaires (1-3) par 2-3 activité /12-18 prochains mois	Institutions leader Institution de soutien(2)	Période						Coût estimatif (X1000FCFA)
Objectif stratégique 3 : Augmenter la production et Améliorer la qualité de la gomme	3.1.1 Former les producteurs/cueilleurs, les collecteurs et les exportateurs dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Techniques de saignée, entretien des peuplements, récolte</li> <li>. Tri, séchage, Conditionnement (emballage), stockage</li> <li>. Normes de qualités</li> <li>. Traçabilité de la gomme arabique, labellisation</li> </ul>	3.1.1.1 Identifier les acteurs qui doivent bénéficier des formations (producteurs organisés, collecteurs, exportateurs) et leurs besoins en formation 3.1.1.2 Identifier les formateurs (qui doivent être formés) 3.1.1.3 Elaborer des TDR pour la formation des formateurs 3.1.1.4 Réaliser la formation des formateurs 3.1.1.5 Élaborer des modules de formation adaptés aux groupes cibles 3.1.1.6 Réaliser les formations des acteurs 3.1.1.7 Suivre et évaluer l'impact des formations dispensées	Leader : DTA Soutien 1 : CNSF Soutien 2 : VDS Soutien 3 : APFNL Soutien 4 : FAFPA							15 900
	3.1.2 Réaliser des Voyages d'études au profit des producteurs, à l'intérieur et/ou à l'extérieur du pays	1. Identifier la destination 2. Elaborer les TDR du voyage d'études 3. Identifier les participants 4. Réaliser le voyage	Leader : APFNL Soutien 1 : CRA Soutien 2 : PADAB 2 Soutien 3 : OP							3 500
	3.3.1 Construire des infrastructures de tri et de stockage adaptées dans les zones à forte potentialité /production	1. Répertorier les principales zones de forte production (fort potentiel) 2. Identifier les sites de réalisation des infrastructures 3. Identifier les acteurs bénéficiaires 4. Réaliser les infrastructures (par appels d'offres régionaux) 5. Accompagner la mise en place des comités de gestion des ouvrages et les former sur les outils de gestion	Leader : CRA Soutien 1 : PADAB Soutien 2 : APFNL							49 700

Objectif	Activités prioritaire	Actions prioritaires (1-3) par 2-3 activité /12-18 prochains mois	Institutions leader Institution de soutien(2)	Période						Coût estimatif (X1000FCFA)
Objectif stratégique N° 4 : Améliorer le financement de la filière	4.1.1 Identifier les types de financements adaptés aux acteurs (producteurs, pépiniériste, , recherche, collecteurs, exportateurs,...)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Recenser les besoins en financement des différents acteurs</li> <li>2. Recenser les institutions de financement et les modes de financement</li> <li>3. Informer les acteurs sur les différentes sources de financement identifiées</li> </ol>	Leader : APFNL Soutien 1 : CRA Soutien 2 : Tree Aid							1 800
	4.1.2 Organiser des actions de plaidoyer auprès des IF/IMF pour le financement de la filière	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Elaborer un plan de plaidoyer</li> <li>2. Mettre en œuvre le plan de plaidoyer</li> <li>3. Evaluer les résultats des actions de plaidoyer</li> </ol>	Leader : CRA Soutien 1 : APFNL Soutien 2 : MEBF Soutien 3 : OP							4 500

Objectif	Activités prioritaire	Actions prioritaires (1-3) par 2-3 activité /12-18 prochains mois	Institutions leader Institution de soutien(2)	Période						Coût estimatif (X1000FCF A)
Objectif Stratégique 5 : Améliorer la commercialisation interne et externe de la gomme	5.2.1 Rechercher, traiter et diffuser les informations sur les prix de la gomme au niveau international, national et local, par le biais des médias et des organisations des producteurs	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier les sources d'information</li> <li>2. Collecter les informations</li> <li>3. Traiter les informations</li> <li>4. Diffuser les informations au niveau des organisations des producteurs et des médias</li> </ol>	Leader : APFNL Soutien 1 : ONAC Soutien 2 : ITC							1 000
	5.2.2 Créer des comptoirs de gomme, gérés par les OP, dans les provinces de production et accompagner leur développement par la mise à disposition d'outils de gestion adaptés et des fonds de roulement/crédits de campagne.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identifier les sites d'installation des comptoirs en adéquation avec les organisations des producteurs, les potentialités et les productions réelles</li> <li>2. Mettre en place les structures de gestion de chaque comptoir</li> <li>3. Mettre en place des outils de gestion des comptoirs et réaliser des formations sur ces outils au profit des structures de gestion</li> <li>4. Mettre à disposition des comptoirs un fonds de roulement</li> <li>5. Suivre et évaluer les activités des comptoirs</li> </ol>	Leader : VDS Soutien 1 : CIR Soutien 2 : OP Soutien 3 : ITC							39 500
	5.3.3 Mettre en place un réseau d'information sur la gomme	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Elaboration des TDR du réseau d'information sur la gomme</li> <li>2. Identification des personnes et structures membres du réseau</li> <li>3. Rencontre des membres du réseau pour définir le mode de fonctionnement</li> </ol>	Leader : APFNL Soutien 1 : CRA Soutien 2 : MCPEA Soutien 3 : ITC							500

Le budget des actions prioritaires pour la période de janvier 2011 à juin 2012 est estimé à 182 550 000 FCFA



### Annexe 3 : Estimation des coûts de mise en œuvre de la stratégie

Objectifs Stratégiques	Sous objectifs	Coût estimatif
Objectif Stratégique 1 - Améliorer et sécuriser le potentiel productif	1.1 Créer, restaurer et préserver les peuplements de gommiers	801 600 000
	1.2 Promouvoir la sécurisation des gommeraies.	26 000 000
2- objectif stratégique 2 : Améliorer l'organisation des acteurs directs de la filière (producteurs, collecteurs, exportateurs)	2.1 Renforcer l'organisation des producteurs	60 000 000
	2.2 Renforcer les capacités organisationnelles des exportateurs	1 500 000
	2.3 : Mettre en place / Créer une interprofession de la filière	13 000 000
Objectif stratégique 3 : Augmenter la production et Améliorer la qualité de la gomme	3.1 Accroître les capacités techniques des acteurs	56 400 000
	3.2 Améliorer la productivité des gommiers	30 000 000
	3.3 Améliorer les capacités de stockage/ conservation de la gomme au niveau des OP	165 000 000
	3.4 Améliorer les conditions de transport de la gomme	26 000 000
	3.5. Viabiliser et faciliter l'accès aux sites de production éloignés	450 000 000
Objectif stratégique N° 4 : Améliorer le financement de la filière	4.1 Faciliter l'accès au financement de la filière	21 800 000
Objectif Stratégique 5 : Améliorer la commercialisation interne et externe de la gomme	5.1 Améliorer la valorisation de la gomme au niveau local	51 500 000
	5.2 Améliorer le prix d'achat aux producteurs	142 000 000
	5.3 Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication sur la filière	23 000 000
	5.4 Permettre une meilleure connaissance du marché nationale et international	7 000 000
<b>COÛT TOTAL</b>		<b>1 874 800 000</b>



#### Annexe 4 : Liste des participants (rencontre du 23-24 mars 2010)

Producteurs			
1	BARRY Abdoulaye dit Belo	Producteur de Gomme	Dori
2	Boena Alou	Producteur de Gomme	Baraboulé
3	HAMA Boubacar	Producteur de Gomme	Sebba
4	DAOUD Tajoudine	Producteur de Gomme	Gorom Gorom
5	BOURGOU Joël	Producteur de Gomme	Manni
6	LANKOANDE Hamadé	Producteur de Gomme	Fada N'Gourma
7	Ousmane	Producteur de Gomme	Djora
8	OUEDRAOGA Moussa	Producteur de Gomme	Louda
9	KOUDOUGOU Dagnoye	Producteur de Gomme	Yalgo/Namentenga
10	SANKARA Inoussa	Producteur de Gomme	Kongoussi/Bam
11	OUEDRAOGO Yacouba	Producteur de Gomme	Gourga/Yatenga
12	OUEDRAOGO Pascal	Producteur de Gomme	Douré/Passoré
13	OUEDRAOGO Boureima	Producteur de Gomme	Gourcy/Zondoma
14	BARRY Moussa	Producteur de Gomme	Titao/Lorum
15	ROUAMBA Tenga	DRECV/Plateau Central	Ziniaré
16	KONGO Kalipha	Producteur de Gomme	Zitenga/Oubritenga
17	SAWADOGO G. Mady	Association Tenb Yalgré de Boussé	Boussé/Kourwéogo
18	KANAZOE Ousséini	Producteur de Gomme	Boukiemdé
19	BADO Bakora	Producteur de Gomme	Sanguié
20	SERME Adama	Producteur de Gomme	Kawara/
DRECV			
21	BARRY Hamadé	DRECV/ Sahel	Dori
22	TRAORE Sy Kalifa	DPECV/Seno	Dori
23	COMPAORE Eugène	DRECV/Est	Fada N'Gourma
24	Ag-Litni Mohamed	DRECV/Centre Nord	Kaya
25	KINDA Paul Joseph	DPECV/Sanmatenga	Kaya
26	KABRE Andema	DPECV/Namentenga	Boulsa
27	SAWADOGO Salam	DPECV/Bam	Kongoussi
28	LANKOANDE Attina	DRECV/Nord	Ouahigouya
29	ILBOUDO Boukary	DPECV/Lorum	Titao
30	KABORE Sibiri	DRECV/Centre Ouest	Koudougou
31	SANON D. Mathurin	DRECV/ Boucle du Mouhoun	Dédougou
Institutions			
32	Salifou SAWADOGO	Cabinet MECV	Ougadougou
33	Mama Christine LIEHOUN	SG	Ougadougou
34	CT ZONGO	Cabinet du Ministre	Ougadougou
35	Joachin OUEDRAOGO	Direction Générale Conservation de la Nature	Ougadougou
36	Adama DOULKOUUM	DiFor	Ougadougou
37	Ibrahim LANKOUANDE	Etudes et de la Planification MECV	Ougadougou
38	Goudouma ZIGANI	PLCE	Ougadougou
39	SINA Sibdou	CNSF	Ougadougou
40	HONADJA Mamadou	CONEDD	Ougadougou
41	Désiré OUEDRAOGO	DCPM	Ougadougou
42	Gaston Georges OUEDRAOGO	APFNL	Ougadougou
43	PODA Damas	APFNL	Ougadougou
44	GUEL Hermann	APFNL	Ougadougou
45	Mme GUIRO Antoinette	APFNL	Ougadougou
46	SORO Mahamoudou	APFNL	Ougadougou
47	BOUGOUMA Florent	APFNL	Ougadougou
48	Mme KINDA Minata	APFNL	Ougadougou
49	TANKOANO	Point Focal du Mécanisme Mondial	Ougadougou
50	Wilmas BAAS	PADAB II	Ougadougou
51	Emmanuel Lingani	Ministère de l'économie et des Finances-Inspection générale des affaires économiques	Ougadougou
52	YERBANGA Soumanegdo	Ministère du commerce de la promotion de l'entreprise et de l'Artisanat	Ougadougou
53	OUARMA Pegani	Ministère du commerce de la promotion de l'entreprise et de l'Artisanat	Ougadougou

54	Bernard ZOUGOURI	Ministère du commerce de la promotion de l'entreprise et de l'Artisanat	Ougadougou
55	Sériba OUATTARA	Ministère du commerce de la promotion de l'entreprise et de l'Artisanat	Ougadougou
56	Bréhima DIAWARA	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche Scientifique- DTA	Ougadougou
57	Maturin ZIDA	CIFOR	Ougadougou
58	Yacouba OUEDRAOGO	Tree Aid	Ougadougou
59	Abdouramane Ousmane	Consultant national ITC	Ougadougou
60	Aboubacar DIALLO	APEGA	Ougadougou
61	Marbolé Sylvain	GOMBURKI	Ougadougou
62	?	Chambre de commerce	Ougadougou
63	Amadou HEBIE	Union Européenne	Ougadougou
64	Salif TOURE	Consultant international ITC	Bamako, Mali
65	Amrane BOUMGHAR	Conseiller Principal ITC	Genève, Suisse
66	Charles ROBERGE	Conseiller Associé ITC	Genève, Suisse
67	Aïssatou DIALLO	ITC	Genève, Suisse

**Annexe 5 : Liste des participants (rencontre du 16 – 17 septembre 2010)**

N°	Nom et prénoms	Structure	Localité	Téléphone	Email
1	GAZAMBE Brahim	DGEP/MEF	Ouagadougou	72726449	bgazambe@yahoo.fr
2	KANAZOE Ousseni	Weraafa	Koudougou	76682566	
3	OUATTARA Lassina	MCPEA/ DGC/CIR	Ouagadougou	70039420	ouatlass@yahoo.fr
4	YAMEOGO Joseph	MATD	Ouagadougou	70282856	yameogo_joseph@yahoo.fr
5	PANANDTIGRI Evariste	RCPB	Dori	70232102	panandtigri@yahoo.fr
6	SALOU Mohamed	Gomburki (Exportateur)	Ouagadougou	78579316	
7	HINDATOU Boubacar	Productrice (Groupement Riikou)	Sebba	78413808	
8	SEGDA K. Achille	PDEL-LG	Dori	70270965	segdaa@yahoo.fr
9	SIDIBE Abdoulaye	CCI-BF	Ouagadougou	70838324	ablosidib@yahoo.fr
10	Salif TOURE	Mécanisme Mondial	Bamako / Mali	+22366744228	saliftour@yahoo.fr
11	NEBIE Sanounou	DRECV-Est	Fada N'Gourma	70139088	nalisn8@yahoo.fr
12	CONGO Kalifa		Ziniaré	76600357	
13	ZOMA Jean Baptiste	DYFAB	Ouagadougou	70200282	
14	COMPAORE K. Asséto	DRECV-CN	Kaya	70270206	
15	TRAORE Drissa	CRA/ CN	Kaya	70396658	traoredrissa4@yahoo.fr
16	BAMA Bagnomo	CRA/ Sahel	Dori	70947082	bamaedoua@yahoo.fr
17	ZONGO T. Jean Marie	DRECV-CO	Koudougou		zotidoza4@yahoo.fr
18	DIALLO Kadiatou	VDS	Sebba	71585409	koumbodia@yahoo.fr
19	OUEDRAOGO Yacouba	Association Kol-wéogo	Ouahigouya	70121871	
20	BARRY Amadou Abdoulaye	Collecteur (PAMIRAL)	Dori	70383423	
21	DICKO Amadou Hamadoun	Maire de Baraboulé	Baraboulé / Djibo	78704091	
22	BOINA Alou	Producteur	Baraboulé /	78254103	
23	GUEL Y. Hermann	APFNL		70253437	
24	LOMPO Djingdia	CNSF	Ouagadougou	70281037	
25	ILBOUDO Tibila	DGCN	Ouagadougou	70304189	
26	SAWADOGO T. Salam	DPECV/Bam	Kongoussi	70281003	
27	RAMDE Tinga	SE-CNSA	Ouagadougou	70246329	
28	SANOOGO Moumouni	ALG	Ouagadougou	70715463	
29	BAKOUAN Louis Anicet	DGCOOP	Ouagadougou		louisanicet@yahoo.fr
30	SAYORE O. Pierre	DGPSE/MRA	Ouagadougou	70267601	
31	RASMUSSEN Chr. Eingard	UE	Ouagadougou	50492900	
32	TARAMA Jacques Ismael	APFNL	Ouagadougou	7171413	
33	LANKOANDE Attina	DRECV-N	Ouahigouya	70269177	
34	BAZIE Yeboula	DEP/MECV	Ouagadougou	70581321	
35	ZIGANI Gougouma	PLCE/BN	Dori	40460077	picebf@fasonet.bf
36	CISSE Fatimata	Collecteur	Dori	70997618	
37	KADIDIATOU Nouhoun	Productrice	Sebba	78413806	
38	PODA Damas	APFNL	Ouagadougou	71483929	podadamas@yahoo.fr
39	GUIRO Antoinette	APFNL	Ouagadougou	70320900	
40	ZIDWEMBA Hamidou	DGEAP/MRA	Ouagaodugou	70249747	
41	OUEDRAOGO François	Tree Aid	Ouagadougou	70251911	
42	BARRY Hamadé	DRECV-Sahel	Dori	40460265	
43	DIALLO T. Oumou	ADI (Exportatrice)	Bobo Dioulasso	76604147	
44	Aboubacar DIALLO	APEGA (Exportateur)	Ouagadougou	70251941	
45	TANKOANO Michel	SP/CONEDD	Ouagadougou	70361566	

46	KARFO Cyrille	Maire de Ziou	Ziou / Nahouri	76862062	
47	Gaston Georges OUEDRAOGO	APFNL	Ouagadougou	70248470	
48	Mme Christine LIEHOUN	SG/MECV	Ouagadougou		
49	OUARMA Pegani	MCPEA	Ouagadougou	70755237	ouarmapeg@yahoo.fr
50	BONI Joseph	SG/MECV	Ouagadougou	70247461	barazi11@yahoo.fr
51	OUEDRAOGO Joseph	PADAB 2	Ouagadougou	70048840	jouedraogo.atimo@yahoo.fr
52	OUEDRAOGO Ousmane	PNGT 2	Ouagadougou	70263427	wuusmaan@yahoo.fr
53	SANOU Dorossin Mathurin	DRECV/BMH	Dédougou	70255265	mathurinsanou@yahoo.fr
54	DOUAMBA Mariam	DRECV-PCL	Ziniaré	70268924	douzoumar@yahoo.fr
55	GNESSIEN Pakoum	DPECV-Yagha	Sebba	70969616	gnessienpakoum@yahoo.fr
56	TRAORE Sy Kalifa	DPECV-Séno	Dori	70039055	
57	DAOUD Tajoudine	Collecteur	Gorom-Gorom	71389619	
58	HAMA Boubacar	Producteur (Union des producteurs)	Sebba	78413800	
59	KOUDOUYOU Daguinoïn	Collecteur	Yalgo	75013984	
60	OUEDRAOGO Mamadou	CRA/N	Ouahigouya	70448836	
61	René OUEDRAOGO	DCPM/MECV	Ouagadougou	70240409	
62	ILBOUDO Boukaré	DPECV-Lorum	Titao	70226757	
63	KINDA Minata	APFNL	Ouagadougou	70270881	
64	SORO Saïdou	APFNL	Ouagadougou	70755641	sorosadou@yahoo.fr
65	ZERBO Fatimata	APFNL	Ouagadougou	70041989	
66	ZOUGOURI Rémi	DCPM/ MECV	Ouagadougou	70168265	
67	Eric BUCHOT	ITC	Genève		buchot@intracen.org
68	Charles ROBERGE	ITC	Genève		roberge@intracen.org
69	ABDOURAMANE Ousmane	Consultant national ITC	Dori	78021091	abdoura_mane@yahoo.fr

**Annexe 6 : Liste des membres du comité d'élaboration de la stratégie**

<b>N° d'ordre</b>	<b>Nom et prénoms</b>	<b>Structure</b>	<b>Localité</b>	<b>Téléphone</b>
1	PODA Damas	APFNL	Ouagadougou	71 48 39 29
2	BONI Joseph	SG/MECV	Ouagadougou	70 24 74 61
3	LOMPO Djingdia	CNSF	Ouagadougou	70 28 10 37
4	YAMEOGO Joseph	MATD	Ouagadougou	70 28 28 56
5	SIDIBE Abdoulaye	CCI-BF	Ouagadougou	70 83 83 24
6	KABORE Pousga	BRMN	Ouagadougou	78 85 42 49
7	BAKOUAN Louis Anicet	DGCOOP/MEF	Ouagadougou	70 70 24 20
8	BOÏNA Alou	Producteur	Djibo	78 25 41 03
9	BARRY Amadou Abdoulaye	Collecteur	Dori	70 38 34 23
10	HAMA Boubacar	Producteur	Sebba	78 41 38 00
11	OUEDRAOGO Martin	CRA / Sahel	Dori	70 29 49 19
12	KARFO Talato Cyrille	AMBF (Maire de Ziou/Nahouri)	Ziou	76 86 20 62
13	OUEDRAOGO François	Tree Aid	Ouagadougou	50 36 35 34
14	BOUGOUMA Florent	APFNL	Ouagadougou	70 23 63 53
15	ABDOURAMANE Ousmane	Consultant ITC	Dori	78 02 10 91
16	DICKO Oumarou Thiao	DRECV/ Sahel	Ouagadougou	70 34 76 34
17	ILBOUDO Tibila	DGCN/ Ouaga	Ouagadougou	70 30 41 89
18	OUARMA Pegani	DGPSP/MCPEA	Ouagadougou	78 45 57 84